

## DOCUMENT RESUME

ED 463 895

PS 030 331

**TITLE** Ce que mon enfant apprend a l'ecole. Manuel a l'intention des parents, 2001-2002: 10e, 11e et 12e annees (What My Child Learns in School. Curriculum Handbook for Parents, 2001-2002: Grades 10, 11 and 12).

**INSTITUTION** Alberta Learning, Edmonton. Direction de l'education francaise.

**ISSN** ISSN-1489-811X

**PUB DATE** 2001-00-00

**NOTE** 63p.; Title page reads "Les Programmes au secondaire deuxieme cycle" (Senior High School Programs). The Alberta Learning "Curriculum Handbook for Parents" series is published periodically in new editions, one for each grade/academic level, usually with only slight changes from the prior edition. There are two series in English, one set for public schools and one set for Catholic schools. For the 2001-2002 public school series, see ED 461 426-436. For the 2001-2002 Catholic school series, see PS 030 167-177.

**AVAILABLE FROM** Learning Resources Distributing Centre, 12360-142 Street, Edmonton, Alberta, Canada T5L 4X9. Tel: 780-427-5775; Fax: 780-422-9750; e-mail: def@edc.gov.ab.ca; Web site: <http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>.

**PUB TYPE** Guides - Non-Classroom (055)

**LANGUAGE** French

**EDRS PRICE** MF01/PC03 Plus Postage.

**DESCRIPTORS** \*Educational Objectives; Fine Arts; Foreign Countries; Health Education; \*High School Students; \*High Schools; Language Arts; Mathematics; Outcomes of Education; Parent Materials; \*Parent Participation; Physical Education; Science Curriculum; Second Language Instruction; \*Secondary School Curriculum; Social Studies; Technology Education

**IDENTIFIERS** Alberta

**ABSTRACT**

Noting that high school students are faced with decisions that will determine future opportunities and endeavors, this French-language handbook provides parents with information about the high school curriculum in Alberta, Canada. Based on the Alberta Learning "Program of Studies: Senior High School," the handbook describes the knowledge, skills, and attitudes students in Alberta are expected to demonstrate upon completion of high school. Following introductory material, the handbook provides a program overview, including diploma requirements, a program planner, and descriptions of adjunct programs such as immersion/bilingual programs, off-campus education, a registered apprenticeship program, and distance learning. The handbook then describes the required high school core courses: English Language Arts, Mathematics, Science, Social Studies, Career and Life Management 20, Physical Education 10, and Information and Communication Technology. In addition, the handbook presents information on Optional Courses in Career and Technology Studies, Fine and Performing Arts, Physical Education 20-30, and Second Languages programs. The handbook concludes with frequently asked questions and a one-page questionnaire requesting feedback on the handbook. (HTH)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made  
from the original document.

2001  
♦  
2002

ED 463 895

# Ce que mon enfant apprend à l'école

## Manuel à l'intention des parents

10<sup>e</sup>

11<sup>e</sup>

12<sup>e</sup>

10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années

PS 030331

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION  
Office of Educational Research and Improvement  
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION  
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

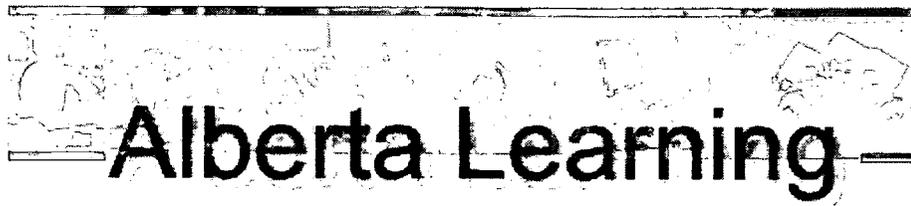
PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

C. Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

**Alberta**  
LEARNING



Visitez notre site : <http://www.learning.gov.ab.ca/French>

Cette publication est en vente au :  
Learning Resources Centre  
12360, 142<sup>e</sup> Rue  
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9  
Téléphone : 780-427-5775  
Télec. : 780-422-9750  
Internet : <http://www.lrc.learning.gov.ab.ca>

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

**Direction de l'éducation française**

Tél. : (780) 427-2940  
Télec. : (780) 422-1947  
Courriel : [def@edc.gov.ab.ca](mailto:def@edc.gov.ab.ca)

**Curriculum Branch**

Tél. : (780) 427-2984  
Télec. : (780) 422-3745  
Courriel : [curric.contact@learning.gov.ab.ca](mailto:curric.contact@learning.gov.ab.ca)

**Special Programs Branch**

Tél. : (780) 427-6326  
Télec. : (780) 422-2039  
Courriel : [SpecialEd@learning.gov.ab.ca](mailto:SpecialEd@learning.gov.ab.ca)

**Learner Assessment Branch**

Tél. : (780) 427-0010  
Télec. : (780) 422-4200  
Courriel : [assess.contact@learning.gov.ab.ca](mailto:assess.contact@learning.gov.ab.ca)

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2001, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

# Les programmes au secondaire deuxième cycle

**Manuel à l'intention des parents**

**2001–2002**

10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années

## Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning .....	iv
Introduction – Les programmes au secondaire deuxième cycle .....	v
L'éducation en français langue première .....	v
Orientation scolaire .....	vi
Besoins spéciaux .....	vi
Transition – Du secondaire au monde du travail et à l'apprentissage continu .....	vi
Éducation postsecondaire .....	viii
Aperçu du programme .....	1
Cours, numéros et séquences .....	1
Programme – Diplôme d'études secondaires de l'Alberta .....	2
Exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta – Programme francophone .....	3
Programme d'immersion .....	3
Programme – Certificat de réussite .....	3
Directives relatives au tableau de planification du programme d'études au secondaire deuxième cycle .....	5
Tableau de planification – Programme d'études au secondaire deuxième cycle .....	6
Éducation hors campus .....	7
Programme enregistré d'apprentissage .....	7
Programme « Green Certificate » .....	8
Apprentissage à distance .....	8
Expériences éducatives à l'extérieur du cadre scolaire .....	8
Renseignements sur les études postsecondaires .....	9
Programmes d'études au secondaire deuxième cycle .....	10
Cours obligatoires .....	10
Français .....	10
English language arts .....	14
Mathématiques .....	19
Sciences .....	25
Études sociales .....	29
Carrière et vie .....	32
Éducation physique .....	32
Technologies de l'information et de la communication .....	36

Cours facultatifs .....	38
Études professionnelles et technologiques .....	38
Beaux-arts .....	39
Éducation physique 20-30 .....	42
Langues secondes.....	44
Foire aux questions.....	47
Commentaires .....	49

## *Message du ministre d'Alberta Learning*



C'est au secondaire deuxième cycle que les jeunes commencent à s'initier aux responsabilités qu'ils devront assumer à l'âge adulte. Tout au long de leurs études secondaires, ils doivent prendre des décisions qui auront d'importantes répercussions sur leur avenir.

Bien que les élèves soient au cœur du système d'éducation, il n'en reste pas moins que les parents y jouent un rôle indispensable. Votre participation à l'éducation de votre fils ou de votre fille est essentielle à son succès. Le manuel *Les programmes au secondaire deuxième cycle* présente les différentes options offertes aux élèves afin de répondre à leurs besoins futurs. J'espère que ce manuel vous aidera, en compagnie de votre enfant, à discuter des mesures qu'il devra prendre pour réaliser ses objectifs.

C'est en connaissant les résultats attendus des élèves que vous pourrez aider votre enfant à la maison. Par ailleurs, votre enfant saura à quel point vous vous intéressez à son éducation si vous vous familiarisez avec ce qu'il doit apprendre et si vous en discutez à la maison. Je vous incite à continuer à travailler en étroite collaboration avec les enseignants de votre enfant afin d'avoir accès à des renseignements et à des conseils des plus précieux.

L'éducation fait partie intégrante du « Alberta Advantage ». À ce titre, l'objectif du gouvernement consiste à faire en sorte que les élèves de l'Alberta soient les élèves les mieux instruits au monde. Cependant, pour y parvenir, nous devons travailler ensemble. Les parents, les enseignants, les conseillers scolaires, les administrateurs et les membres de la communauté sont tous des partenaires en matière d'éducation. C'est pourquoi nous devons travailler ensemble pour faire face aux enjeux et veiller à ce que les élèves de l'Alberta acquièrent les habiletés et les connaissances nécessaires pour bien réussir dans la vie.

Nos enfants : notre avenir et notre investissement le plus important.

Le ministre d'Alberta Learning,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D' Lyle Oberg'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'D' and 'L'.

D' Lyle Oberg  
Député, Strathmore Brooks

## ***Introduction – Les programmes au secondaire deuxième cycle***

Ce manuel met les parents au courant des connaissances, des habiletés et des attitudes que les élèves de l'Alberta devraient avoir acquis après avoir terminé le secondaire deuxième cycle. Dans ce manuel, nous présentons les principaux sujets à l'étude dans chaque matière, sujets contenus dans les programmes d'études d'Alberta Learning pour le secondaire deuxième cycle et dans des documents connexes.

On peut consulter ces programmes d'études dans toutes les écoles du secondaire deuxième cycle. Par ailleurs, la version électronique de chaque programme peut être consultée ou téléchargée à partir du site Web d'Alberta Learning :

**<http://www.learning.gov.ab.ca/French>**. Cliquez sur *Programmes scolaires*.

En Alberta, les élèves ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens autonomes, responsables et bienveillants. Au fur et à mesure qu'ils poursuivent leurs études au secondaire deuxième cycle, on s'attend à ce qu'ils assument un degré de responsabilité accru pour leur apprentissage.

### **L'éducation en français langue première**

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études du ministère de l'Apprentissage de l'Alberta;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;

- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta, en partenariat avec le ministère de l'Apprentissage, a élaboré un guide à l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

Il est possible d'acheter ce document au montant de 15 \$ + TPS et les frais d'envoi et de manutention, auprès de :

Fédération des parents francophones  
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203  
Edmonton, Canada T6C 3N1  
Tél. : (780) 468-6934  
Télec. : (780) 469-4799  
Courriel : [fpfa@francalta.ab.ca](mailto:fpfa@francalta.ab.ca)  
Internet : [www.francalta.ab.ca/fpfa](http://www.francalta.ab.ca/fpfa)

## **Orientation scolaire**

Les écoles et les autorités scolaires offrent un programme d'orientation scolaire complet visant à aider les élèves, sur une base individuelle, à répondre à leurs besoins de croissance et de perfectionnement sur le plan éducatif, personnel, social et professionnel. Ce programme, dont le conseiller d'orientation et d'autres membres du personnel de l'école font partie, est administré en collaboration étroite entre l'école, le foyer et la communauté. Nous incitons les parents à consulter le personnel de l'équipe d'orientation scolaire pour discuter des besoins de leur enfant.

## **Besoins spéciaux**

Il revient aux autorités scolaires de mettre en place des programmes d'enseignement pour tous leurs élèves, y inclus ceux ayant des besoins spéciaux. Si vous pensez que votre enfant a des besoins spéciaux, veuillez vous adresser à l'enseignant de votre enfant.

## **Transition – Du secondaire au monde du travail et à l'apprentissage continu**

Se préparer à vivre et à travailler constitue un processus complexe qui commence dès les premières années à l'école et qui se poursuit toute la vie. À cet effet, les écoles de l'Alberta, en collaboration avec les parents et la communauté, veulent aider les élèves à connaître du succès lorsqu'ils feront la transition du secondaire au monde du travail ou aux études postsecondaires.

Afin de les aider à se préparer pour cette transition, on encourage les élèves à poursuivre la planification de carrière qu'ils ont amorcée au secondaire premier cycle, ainsi qu'à se monter un portfolio professionnel détaillé. Ils devraient étudier diverses possibilités de travail et d'éducation plus poussée, ainsi que préparer plusieurs scénarios de transition.

Tous les cours du secondaire deuxième cycle peuvent aider les élèves dans leur planification de carrière en les aidant à développer leurs habiletés personnelles de gestion (habiletés fondamentales et d'employabilité), explorer les options en ce qui concerne la poursuite des études et le travail, et développer leur portfolio professionnel. Parmi les programmes qui portent tout particulièrement sur les carrières, on retrouve : Carrière et vie 20, Études professionnelles et technologiques et Expérience de travail 15-25-35. Le Programme enregistré d'apprentissage, le Programme « Green Certificate » et le Programme d'intégration et de formation professionnelle aident également les élèves à réussir leur transition au monde du travail.

**Note :** Trois nouveaux cours en Études professionnelles et technologiques sont très utiles à tout élève qui veut explorer davantage ses intérêts et habiletés ainsi que le monde du travail :

- J'explore mes possibilités d'emploi (CTR1310)
- Je cerne mes choix! (CTR2310)
- Je choisis! (CTR3310)

Ces trois cours permettent aux élèves de :

- monter un portfolio;
- élaborer des plans d'études ou de carrière, y inclus des scénarios de transition;
- établir et mettre en œuvre un plan d'action visant le renforcement de leurs habiletés, de leurs compétences relatives à l'employabilité et de leur aptitude à apprendre.

Vous pouvez consulter l'information relative aux professions et aux programmes postsecondaires dans les écoles secondaires deuxième cycle, dans les centres de carrières, et dans deux sites Internet du Ministère : [www.ALIS.gov.ab.ca](http://www.ALIS.gov.ab.ca) et [www.learning.gov.ab.ca](http://www.learning.gov.ab.ca) (cliquez sur *Destiné aux élèves, aux parents et aux enseignants*).

## Éducation postsecondaire

Parmi les possibilités d'études après le secondaire deuxième cycle, on retrouve les universités, les collèges communautaires, les instituts de technologie, les programmes d'apprentissage, les programmes de formation technique et la formation en cours d'emploi.

Chaque année de leurs études secondaires, les élèves doivent choisir des cours qui répondent aux exigences du diplôme et qui leur permettront de réaliser leurs objectifs en matière d'éducation plus poussée ou de carrière.

Le diplôme d'études secondaires n'assure pas d'être admis à tous les programmes du postsecondaire.

**Les élèves qui désirent faire des études postsecondaires doivent planifier à l'avance afin de bien connaître les critères d'admission, les dates limites d'inscription et les sources de financement disponibles à l'établissement de leur choix.**

Certains établissements postsecondaires accordent un statut spécial à certains cours du secondaire deuxième cycle. Cela peut faciliter l'admission à certains programmes, ou permettre l'attribution de crédits, ou enfin, donner lieu à un classement avancé.

## ***Aperçu du programme***

En Alberta, le programme du secondaire deuxième cycle est réparti sur trois années scolaires, soit les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années. Pour certains élèves, le programme du secondaire deuxième cycle peut durer un peu plus ou un peu moins que trois ans. Cependant, tous les élèves doivent fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans.

Les exigences menant au diplôme d'études secondaires sont prescrites par le ministre d'Alberta Learning. Par ailleurs, c'est également le Ministre qui détermine les résultats d'apprentissage que les élèves doivent atteindre dans chaque matière. Ces résultats d'apprentissage sont énoncés dans les programmes d'études.

Ces programmes d'études sont préparés en collaboration avec des enseignants, des directeurs d'école, des élèves, des parents, des gens d'affaires, des gens des industries, d'autres membres de la communauté, des directeurs généraux, des conseillers scolaires, et des représentants d'associations éducatives, d'institutions postsecondaires et d'autres ministères. En outre, de concert avec d'autres provinces et territoires, notamment dans le cadre du *Protocole de l'Ouest canadien* et du *Protocole pancanadien de collaboration sur les programmes d'études*, l'Alberta participe à l'élaboration de résultats d'apprentissage communs pour les élèves.

Il incombe aux autorités scolaires et aux membres de leur personnel de choisir les méthodes d'enseignement et le matériel qui aideront les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage dont il est question dans les programmes d'études provinciaux. Par ailleurs, les enseignants doivent évaluer le progrès des élèves régulièrement, et en rendre compte aux élèves, aux parents et au personnel administratif de l'école.

### **Cours, numéros et séquences**

Le conseiller d'orientation, les enseignants, les parents et l'élève devraient tous prendre part à la planification et à la sélection des cours du secondaire deuxième cycle d'un élève. La planification doit se faire en fonction du rendement de l'élève, de l'évaluation réaliste de ses aptitudes ainsi que de ses objectifs en matière d'études postsecondaires et de carrière.

Généralement, les numéros donnés aux cours du secondaire deuxième cycle représentent à la fois l'année scolaire et le degré de difficulté. Ainsi, les numéros 10 à 19 désignent les cours de 10<sup>e</sup> année, tandis que les numéros 20 à 29 sont affectés aux cours de la 11<sup>e</sup> année, et les numéros 30 à 39, aux cours de 12<sup>e</sup> année. Pour répondre aux exigences du diplôme, les élèves ont le choix entre diverses séquences de cours.

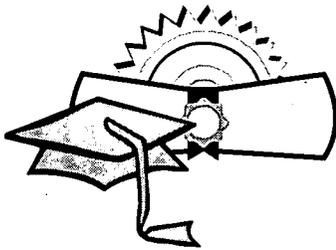
La plupart des cours du secondaire deuxième cycle valent 3, 4 ou 5 crédits. Un crédit représente les connaissances, les habiletés et les attitudes dont la plupart des élèves font l'acquisition dans environ 25 heures de cours.

Les cours en Études professionnelles et technologiques ont chacun une valeur de un crédit.

Les élèves qui réussissent leurs études au secondaire deuxième cycle peuvent obtenir soit le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, soit le Certificat de réussite pour les élèves inscrits dans le Programme d'intégration et de formation professionnelle.

**Il incombe aux élèves de vérifier leur relevé de crédits afin d'être bien au courant des cours exigés et des crédits nécessaires, et de veiller à les obtenir.**

## **Programme – Diplôme d'études secondaires de l'Alberta**



À la fin de ce programme, les élèves se voient décerner le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les exigences minimales pour obtenir ce diplôme sont énoncées à la page 3.

### *Examens provinciaux en vue du diplôme*

Les élèves qui sont inscrits aux cours ci-dessous sont tenus de passer les examens en vue du diplôme :

- Biologie 30
- Chimie 30
- English Language Arts 30
- English Language Arts 33
- Études sociales 30
- Études sociales 33
- Français 30 (langue première)
- Mathématiques 33
- Mathématiques appliquées 30
- Mathématiques pures 30
- Physique 30
- Sciences 30

Les élèves qui passent les examens pertinents en vue du diplôme pour ces cours de niveaux 30 et qui obtiennent une note finale pondérée de 50 pour cent ou plus obtiennent des crédits. La note finale pondérée, c'est la moyenne de la note attribuée par l'école et de la note obtenue à l'examen en vue du diplôme, à l'exception de Mathématiques appliquées 30. Pour ce cours, la note obtenue à l'examen en vue du diplôme représente 20 % de la note finale.

Les élèves passent leurs examens dans toutes les écoles du secondaire deuxième cycle qui donnent les cours ayant un examen en vue du diplôme. Après la période d'examen, les élèves reçoivent un relevé de notes indiquant la note la plus récente attribuée par l'école, la note obtenue à l'examen en vue du diplôme, et la note finale pour chacun des cours. L'élève peut demander qu'un examen soit recorrigé, ou encore, prendre les dispositions nécessaires pour refaire un examen ou aller en appel. L'élève peut également faire appel, auprès de la direction de l'école, de la note attribuée par l'école.

Toutes les écoles secondaires deuxième cycle ont de plus amples renseignements au sujet des examens en vue du diplôme. On retrouve également de l'information dans le site Internet du Ministère.

**Exigences du Diplôme  
d'études secondaires  
de l'Alberta –  
Programme francophone**

Crédits	Exigences minimales du diplôme d'études secondaires – Programme francophone		
15	Français 10/13	Français 20/23	Français 30/33 <sup>1</sup>
15	English Language Arts 10-1/10-2	English Language Arts 20/23	English Language Arts 30/33
15	Études sociales 10/13	Études sociales 20/23	Études sociales 30/33
10	Mathématiques appliquées 10, <b>ou</b> Mathématiques pures 10, <b>ou</b> Mathématiques 14 <b>ou</b> Préparation aux mathématiques 10	Mathématiques appliquées 20, <b>ou</b> Mathématiques pures 20, <b>ou</b> Mathématiques 23/24	
10	Sciences 10/14	Biologie 20, <b>ou</b> Chimie 20, <b>ou</b> Physique 20, <b>ou</b> Sciences 20/24	
3	Éducation physique 10		
3		Carrière et vie 20	
<b>71</b>	<b>Total des crédits obligatoires</b>		
<b>29</b>	<b>Crédits non obligatoires</b>	10 crédits doivent être du niveau 30-33, en plus des cours d'English language arts et d'Études sociales, et 10 crédits doivent être obtenus en beaux-arts ou en Éducation physique 20-30, ou en langues secondes <sup>2</sup> , ou en études professionnelles et technologiques, ou dans des cours élaborés localement	
<b>100</b>	<b>Total des crédits</b>		

- 1 Les élèves inscrits à un programme francophone doivent présenter le cours de Français 30 ou de Français 33 pour satisfaire à l'exigence des arts du langage en vue du diplôme. Toutefois, ils doivent aussi présenter English Language Arts 30 ou 33.
- 2 Les élèves inscrits dans un programme francophone peuvent utiliser English Language Arts 10-1; 20 et 30 ou English Language Arts 10-2, 23 et 33 pour satisfaire à cette exigence de 10 crédits.

**Programme  
d'immersion**

Le programme d'immersion française est un programme pour lequel le français sert de langue d'enseignement pendant une bonne partie de la journée. Autrement dit, toutes les matières, ou plusieurs d'entre elles, sont enseignées en français. L'immersion est conçue pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. L'objectif de ce programme consiste à maîtriser l'anglais, à obtenir une maîtrise fonctionnelle du français, ainsi qu'à comprendre et à apprécier la culture française. Les résultats visés sont proportionnels au nombre d'heures total pendant lesquelles l'élève reçoit son enseignement en français.

Au secondaire deuxième cycle, le programme d'immersion est généralement le prolongement de programmes précoces (remontant à la maternelle ou à la 1<sup>re</sup> année) ou tardifs (ayant commencé en 6<sup>e</sup> ou en 7<sup>e</sup> année). Les élèves continuent de suivre le cours de French language arts et au moins un autre cours de 5 crédits offert en français.

**Programme –  
Certificat de réussite**

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle est un programme de choix et à ce titre, il n'est donné que dans certaines écoles. Les élèves qui réussissent ce programme obtiennent le Certificat de réussite. Bien que ce programme commence en 8<sup>e</sup> année, les élèves peuvent aussi s'y inscrire en 9<sup>e</sup>, en 10<sup>e</sup> ou en 11<sup>e</sup> année. Ce programme se poursuit jusqu'à la 12<sup>e</sup> année.

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle est destiné aux élèves qui doivent suivre un programme intégré favorisant le développement de leurs compétences scolaires et professionnelles, ainsi que leurs aptitudes à se trouver un emploi ou à fréquenter un établissement postsecondaire directement après l'école secondaire.

Ce programme est également destiné aux élèves dont le mode d'apprentissage, les aptitudes et les besoins cadrent mieux avec une méthode d'enseignement et d'apprentissage intégrée et utilisant des situations de la vie quotidienne. Par conséquent, les cours de ce programme permettent aux élèves de vivre des expériences d'apprentissage fonctionnelles et pratiques. Les élèves inscrits à ce programme ont des aptitudes en lecture, en écriture, en informatique et autres domaines qui sont inférieures à celles des autres jeunes de leur âge, ce qui rend difficile de réussir un programme menant au diplôme.

Après avoir réussi ce programme, les élèves peuvent faire une demande de transfert au programme menant au diplôme. Ils doivent ensuite suivre les cours nécessaires en vue d'obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. La nature et le nombre de ces cours varieront selon le moment où les élèves exerceront leur droit de transfert.

Cours et crédits* donnant droit au Certificat de réussite	
<b>A. Cours obligatoires (et crédits) du Programme d'intégration et de formation professionnelle</b>	Cours de rechange (et crédits)
English Language Arts 16 (3), 26 (3), 36 (3)	Au moins 10 crédits en English Language Arts, dont 5 en English Language Arts 23
Études sociales 16 (3), 26 (3)	Études sociales 13 (5)
Mathématiques 16 (3)	Mathématiques 14 (5)
Sciences 16 (3)	Sciences 14 (5)
<b>TOTAL DE 21 CRÉDITS</b>	<b>TOTAL DE 25 CRÉDITS</b>
<b>B. Éducation physique 10 (3) Carrière et vie 20 (3)</b>	
<b>C. Cours professionnels du Programme d'intégration et de formation professionnelle</b> Au moins 40 crédits tirés des blocs professionnels :	
• arts de création	10 <sup>e</sup> année (niveau 16) – 10 crédits requis
• commerce agricole	11 <sup>e</sup> année (niveau 26) – 20 crédits requis
• commerce et opérations de bureau	12 <sup>e</sup> année (niveau 36) – 10 crédits requis
• construction et fabrication	
• ressources naturelles	
• sciences commerciales et méthodes de bureau	
• services aux individus et au public	
• tourisme et hébergement	
• transport	
<b>D. Crédits non spécifiés</b> Pour obtenir le nombre de crédits minimum exigé pour l'obtention du Certificat de réussite, les élèves doivent suivre d'autres cours non spécifiés. Le nombre de crédits non spécifiés dépendra du choix de cours fait par l'élève du Programme d'intégration et de formation professionnelle <u>ou</u> des cours de rechange indiqués à la partie A.	

Nombre total de crédits requis = 80

\* Le chiffre écrit entre parenthèses indique la valeur en crédits de chaque cours.

**Note :** On est en train de revoir le Programme d'intégration et de formation professionnelle.

**Directives relatives au tableau de planification du programme d'études au secondaire deuxième cycle**

Le tableau de planification de programme est un outil que les parents et les élèves peuvent utiliser pour :

- choisir des cours qui sont intéressants et présentent un défi;
- développer les compétences exigées pour être admis dans les programmes postsecondaires et/ou se préparer pour le marché du travail;
- s'assurer que les exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta ou du Certificat de réussite sont respectées.

Voici la démarche à suivre pour utiliser le tableau :

- À la colonne intitulée 9<sup>e</sup> année (page suivante), inscrire les notes du bulletin scolaire le plus récent pour chacune des matières. Ensuite, dans la section des cours facultatifs, écrire le nom des cours facultatifs suivis en 9<sup>e</sup> année ainsi que les notes qui ont été attribuées pour ces cours.
- Choisir les cours obligatoires de la 10<sup>e</sup> année, puis encrer le nom du cours, son numéro et le nombre de crédits dans les colonnes pertinentes. Planifier son horaire en fonction des lignes directrices suivantes : 10<sup>e</sup> année - minimum suggéré de 40 crédits; 11<sup>e</sup> année - minimum suggéré de 35 crédits; 12<sup>e</sup> année - minimum suggéré de 30 crédits.
- À partir des cours facultatifs offerts, choisir ceux qui mènent au diplôme d'études secondaires et qui aident à accumuler au moins 40 crédits en 10<sup>e</sup> année.
- Une fois que les notes de la 10<sup>e</sup> année auront été attribuées, les inscrire dans la colonne des notes de la 10<sup>e</sup> année. Ces notes serviront ensuite de lignes directrices pour la planification des cours de 11<sup>e</sup> année.
- Dans un cours à un niveau donné, les élèves doivent avoir obtenu une note d'au moins 50 pour cent pour avoir le droit de s'inscrire au cours du niveau suivant de ce même programme.

**Tableau de planification – Programme d'études au secondaire deuxième cycle**

9 <sup>e</sup> année		10 <sup>e</sup> année		11 <sup>e</sup> année		12 <sup>e</sup> année		Total des crédits
Cours	Notes	Cours	Notes	Cours	Notes	Cours	Notes	Crédits
English Language Arts		English Language Arts 10, 13 (16)**	5 (3)	English Language Arts 20, 23 (26)		English Language Arts 30, 33 (36)		5 (3)
Études sociales		Études soc. 10, 13 (16)	5 (3)	Études soc. 20, 23 (26)		Études soc. 30 or 33		5
Français		Français 10, 13	5	Français 20, 23		Français 30, 33		5
Mathématiques	*	Maths pures 10	5 (3)	Maths 23, 24 (26)		Maths appliquées 30		5
		Maths appliquées 10		Maths appliquées 20		Maths pures 30		
		Prép. maths 10		Maths pures 20		Maths 31		
		Maths 14 (16)				Maths 33		
Sciences		Sciences 10, 14 (16)	5 (3)	Biologie 20		Biologie 30		5
				et/ou Chimie 20		et/ou Chimie 30		5
				et/ou Physique 20		et/ou Physique 30		5
				et/ou Sciences 20, 24 (26)		et/ou Sciences 30		5
Éducation physique		Éducation physique 10	3, 4 ou 5	Carrière et vie 20				
Cours facultatifs		Cours† facultatifs		Cours† facultatifs		Cours† Facultatifs		
		Total des crédits		Total des crédits		Total des crédits		

\* Depuis septembre 1998, les élèves de la 10<sup>e</sup> année ont plusieurs choix de cours de mathématiques : Préparation aux mathématiques 10 (dans certaines écoles), Mathématiques appliquées 10, Mathématiques pures 10, Mathématiques 13 (dans certaines écoles), Mathématiques 14 ou Mathématiques 16 (dans certaines écoles).

\*\* Les cours et crédits relatifs au Programme d'intégration et de formation professionnelle sont indiqués entre parenthèses. Pour avoir droit au Certificat de réussite, les élèves de ce programme doivent accumuler au moins 80 crédits, dont 67 doivent être attribuables aux blocs de cours professionnels énoncés à la page 4.

† Rappel : Pour obtenir un diplôme d'études secondaires, le choix de cours doit comprendre 10 crédits en études professionnelles et technologiques, ou en beaux-arts, ou en langues secondes ou en Éducation physique 20-30. Les élèves inscrits dans un programme francophone peuvent utiliser les cours d'English language arts pour satisfaire à cette exigence. On doit aussi obtenir 10 crédits dans des cours de niveau 30, en plus des cours d'English language arts et d'études sociales.

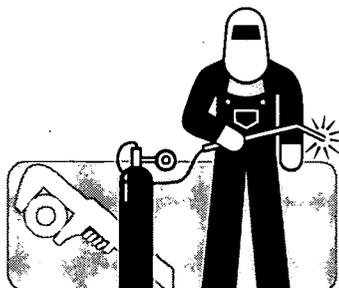
## Éducation hors campus

L'éducation hors campus est offerte en vertu d'un partenariat entre les écoles, les employeurs et les élèves. Cette formule favorise l'apprentissage chez les élèves et le rehausse. Grâce aux expériences d'apprentissage qu'ils en tirent, les élèves peuvent établir des liens avec le marché du travail, explorer leurs intérêts en matière de carrière et déterminer leurs aptitudes.

Voici les programmes relevant de l'éducation hors campus :

- **Formation par stages 15-25-35** — Cette séquence de cours est réservée aux élèves du secondaire deuxième cycle. Dans le cadre des stages, les élèves travaillent avec un employeur dans le but de réaliser des expériences d'apprentissage qui sont définies pour chaque élève. Pour chaque tranche de 25 heures, un crédit est accordé. Les élèves doivent d'abord suivre le cours Préparation à l'emploi (ADT1010) de la série Adaptation au travail. Ce cours d'un crédit sert de cours préalable ou de cours associé au premier cours de formation par stages.
- **Travail-études** — Dans le cadre de ce programme, les élèves passent une partie de leur journée d'école dans un ou plusieurs milieux de travail. Cela leur permet d'approfondir l'apprentissage réalisé en classe. Ce programme est offert au secondaire premier cycle et au secondaire deuxième cycle.

### Programme enregistré d'apprentissage



Le Programme enregistré d'apprentissage (Registered Apprenticeship Program – RAP) permet aux élèves de passer une partie de leur temps dans l'industrie comme apprentis dans l'un de 50 métiers reconnus par Alberta Learning, et ce, toujours dans le cadre de l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les élèves sont liés par un contrat d'apprentissage. Ils se voient attribuer des crédits du secondaire deuxième cycle pour les cours suivis dans ce programme, en autant qu'ils se rapportent au métier choisi.

La plupart des élèves s'inscrivent à ce programme en 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année. Le travail hors campus accompli par les élèves de ce programme leur vaut un salaire. Il incombe aux élèves de trouver un employeur qui est prêt à leur accorder un contrat. Alberta Learning ainsi que les écoles secondaires peuvent fournir des renseignements sur les métiers reconnus par ce programme ou sur n'importe quel autre programme hors campus du secondaire deuxième cycle.

### La bourse « RAP »

La bourse du Programme enregistré d'apprentissage (PER) du Alberta Apprenticeship and Industry Training Board souligne chaque année les réalisations scolaires et celles reliées aux métiers d'un maximum de 50 élèves du secondaire deuxième cycle, qui participent au Programme enregistré d'apprentissage. Cette bourse accorde 1 000 \$ à chaque élève pour poursuivre sa formation dans un programme régulier d'apprentissage après la fin du secondaire deuxième cycle.

Afin de se qualifier pour la bourse, les apprentis doivent :

- planifier poursuivre leur formation dans un programme régulier d'apprentissage;

- obtenir un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta ou un Certificat de réussite
- avoir complété un minimum de 250 heures d'expérience de travail dans le cadre du PER;
- obtenir une recommandation de la part d'un employeur, d'un superviseur ou d'un travailleur qualifié, déclarant qu'ils devraient poursuivre le programme d'apprentissage dans le but de devenir compagnon agréé.

De plus, les apprentis seront tenus de fournir :

- une déclaration personnelle dans laquelle ils expliquent pourquoi ils sont de bons candidats pour poursuivre une carrière dans un métier;
- un relevé des notes obtenues au secondaire deuxième cycle;
- d'autres appréciations venant d'un employeur, d'un superviseur ou d'un compagnon.

La bourse est administrée par l'Alberta Heritage Scholarship Fund. Les formulaires de demande sont disponibles depuis le printemps 2001.

Des renseignements supplémentaires sur l'Alberta Heritage Scholarship Fund et les bourses qu'il décerne sont accessibles par Internet au site <http://www.ALIS.gov.ab.ca/scholarships>.

### **Programme « Green Certificate »**

Le Programme « Green Certificate » est destiné aux élèves du secondaire deuxième cycle. Il permet aux élèves de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année de participer à un apprentissage relié à l'agriculture, de recevoir des crédits et de compléter le niveau Technicien de ce certificat et ce, dans l'une de sept spécialisations.

Alberta Agriculture, Food and Rural Development et Alberta Learning administrent conjointement ce programme. Des renseignements sur le programme sont disponibles auprès d'Alberta Learning, d'Alberta Agriculture, de Food and Rural Development, ainsi qu'auprès des écoles secondaires deuxième cycle situées dans les régions agricoles de l'Alberta.

### **Apprentissage à distance**

Lorsque certains cours ne sont pas donnés à une certaine école, les élèves peuvent suivre une partie de leur programme du secondaire deuxième cycle à distance. Ces cours doivent être conformes aux contenus présentés dans les programmes d'études de l'Alberta.

L'instruction fait partie intégrante du matériel et l'élève reçoit l'aide d'un précepteur et correcteur. Les écoles ont de plus amples renseignements au sujet de l'apprentissage à distance.

### **Expériences éducatives à l'extérieur du cadre scolaire**

Certaines expériences éducatives suivies à l'extérieur du cadre scolaire peuvent servir à l'obtention de crédits; ex. : les cours de musique privés offerts par Conservatory Canada, Royal Conservatory of Toronto et Mount Royal College (Calgary). Pour plus d'information, vous adresser à la direction de l'école.

**Renseignements sur les études postsecondaires**

*Admission*

Le personnel des écoles est à la disposition des élèves qui veulent faire des demandes d'admission aux établissements postsecondaires. Il revient aux élèves de se familiariser avec les exigences d'admission au postsecondaire, avec la marche à suivre pour faire une demande d'admission et avec les dates limites. Il incombe également aux élèves de demander qu'un relevé de notes officiel préparé par Alberta Learning soit envoyé aux établissements postsecondaires. Les formulaires de demande sont disponibles aux diverses écoles et ils devraient être envoyés bien avant la date limite d'admission.

*Bourses Alexander Rutherford*

Grâce aux bourses Alexander Rutherford, les élèves peuvent recevoir jusqu'à 2 500 \$ pour défrayer leurs études postsecondaires. Ces bourses sont accordées aux élèves qui s'inscrivent à un établissement postsecondaire et qui ont atteint une moyenne de 80 pour cent dans cinq cours à chaque année du secondaire. En 10<sup>e</sup> année, ils peuvent avoir droit à 400 \$, en 11<sup>e</sup> année, à 800 \$ et en 12<sup>e</sup> année, à 1 300 \$.

10 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année
<p>Moyenne d'au moins 80 pour cent dans cinq matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français 10/13 ou English Language Arts 10-1/10-2</li> <li>• au moins deux des cours suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études sociales 10</li> <li>• Mathématiques appliquées 10 ou Mathématiques pures 10</li> <li>• Sciences 10</li> <li>• une langue autre que celle utilisée ci-dessus au niveau de la 10<sup>e</sup> année</li> </ul> </li> <li>• deux autres matières de la 10<sup>e</sup> année, y compris celles énumérées ci-dessus</li> </ul> <p><b>Cours ÉPT.</b> On peut combiner trois cours d'un crédit et les présenter comme un cours facultatif en 10<sup>e</sup> et/ou 11<sup>e</sup> année.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cours de niveau 1000 sont reconnus comme des cours de 10<sup>e</sup> année; les cours de niveau 2000 sont reconnus comme des cours de 11<sup>e</sup> année.</li> <li>• Pour ce faire, les trois cours doivent être du même niveau.</li> <li>• La moyenne des notes de ces trois cours peut être présentée comme une des « autres matières » au niveau choisi.</li> </ul>	<p>Moyenne d'au moins 80 pour cent dans cinq matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français 20/23 ou English Language Arts 20/23</li> <li>• au moins deux des cours suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études sociales 20</li> <li>• Mathématiques appliquées 20 ou Mathématiques pures 20</li> <li>• Sciences 20</li> <li>• Biologie 20</li> <li>• Chimie 20</li> <li>• Physique 20</li> <li>• une langue autre que celle utilisée ci-dessus au niveau de la 11<sup>e</sup> année</li> </ul> </li> <li>• deux autres matières de la 11<sup>e</sup> année, y compris celles énumérées ci-dessus</li> </ul>	<p>Moyenne d'au moins 80 pour cent dans cinq matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Français 30 ou English Language Arts 30</li> <li>• au moins quatre des cours suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études sociales 30</li> <li>• Mathématiques appliquées 30</li> <li>• Mathématiques pures 30</li> <li>• Mathématiques 31</li> <li>• Sciences 30</li> <li>• Biologie 30</li> <li>• Chimie 30</li> <li>• Physique 30</li> <li>• une langue autre que celle utilisée ci-dessus au niveau de la 12<sup>e</sup> année</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Note :</b> On ne peut pas présenter un cours des ÉPT en 12<sup>e</sup> année.</p>

En général, les élèves font leur demande de bourse Alexander Rutherford au printemps de leur 12<sup>e</sup> année. Les bourses sont versées pendant le premier semestre de leurs études postsecondaires.

Des autorités scolaires, des écoles, des établissements postsecondaires, des entreprises et des organismes communautaires décernent également des bourses. Les parents et les élèves sont fortement encouragés à explorer d'autres possibilités de bourses afin de défrayer les études postsecondaires, comme les bourses d'études et de perfectionnement en vue d'études postsecondaires à plein temps en français.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, on peut également consulter le site Internet du Ministère : [www.learning.gov.ab.ca](http://www.learning.gov.ab.ca). Cliquez sur *Destiné aux élèves, aux parents et aux enseignants*.

### *Aide financière*

Les élèves qui fréquentent un établissement postsecondaire peuvent avoir droit à un prêt étudiant. Les conseillers d'orientation des écoles ou le Students Finance Board d'Alberta Learning (bureaux d'Edmonton et de Calgary) peuvent donner de plus amples renseignements à ce sujet.

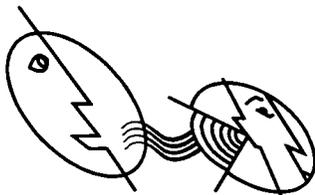
## **Programmes d'études au secondaire deuxième cycle**

Dans cette section, les programmes d'études sont divisés en cours obligatoires et en cours facultatifs. Tous les élèves sont tenus de suivre les cours obligatoires. Quant aux cours facultatifs, les élèves peuvent faire leurs choix en fonction de leurs plans de carrière et de leurs intérêts personnels.

## **COURS OBLIGATOIRES**

En général, les élèves suivent leurs cours préalables en respectant la séquence des cours, comme Français 10-20-30. Cependant, Alberta Learning reconnaît que les élèves peuvent effectuer des transferts entre les séquences de cours. Les flèches pointillées illustrent les possibilités de transferts.

## **Français**



En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle issue d'une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité linguistique et culturelle représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque élève qui la fréquente à maîtriser la langue française, d'une part, et à construire son identité francophone, d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone.

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au

monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

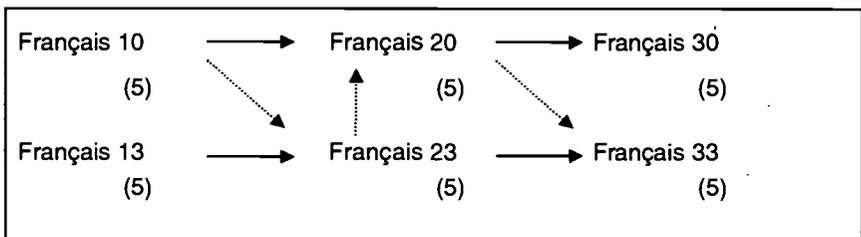
Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social et culturel. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au secondaire deuxième cycle, le programme d'études de français vise à encourager les élèves à s'ouvrir sur le monde de la francophonie canadienne et mondiale. C'est par une meilleure connaissance des intentions des auteurs, de leur point de vue et des valeurs qu'ils véhiculent que les élèves pourront réagir de façon critique à leurs œuvres. Le programme de français vise également à les amener à prendre davantage conscience des éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels des mots justes et précis, des expressions, des phrases correctes et de plus en plus complexes, et enfin, des règles de grammaire comprises et bien appliquées.

Ils apprennent ainsi à respecter les règles de base qui régissent la langue, tant en ce qui a trait aux échanges verbaux organisés en salle de classe, que dans la réalisation de projets à l'écrit. En s'appropriant un bagage langagier recherché, ils s'outillent de manière à comprendre, approfondir, préciser et exprimer des pensées de plus en plus abstraites.

Le programme vise également à développer leur capacité à planifier et à gérer leurs projets de communication, soit qu'ils les réalisent seuls, soit qu'ils travaillent avec des partenaires de classe ou des membres de leur communauté. Les élèves prennent alors davantage conscience des facteurs qui influencent leur façon de communiquer efficacement dans divers contextes.

Au secondaire deuxième cycle, il existe deux séquences de cours de français. Chacune de ces séquences a été conçue pour répondre aux besoins, aux intérêts, aux attitudes et aux plans d'avenir des élèves. Lorsque les élèves choisissent leur programme de français, ils doivent analyser tous ces aspects avec soin. Les élèves peuvent, au besoin, passer d'une séquence de cours à l'autre. Cependant, l'orientation et les attentes de chaque cours sont différentes, ce dont ils doivent absolument tenir compte.



Pour assurer le développement langagier des élèves, le *Programme d'études de français langue première* présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

### **Communication orale**

En communication orale, les élèves prennent conscience des facteurs qui influencent leur capacité à comprendre (écoute) et à communiquer des messages dans une variété de contextes (interaction et exposé). Ils développent leur capacité à comprendre l'information qui leur est communiquée oralement en utilisant divers indices et diverses méthodes de travail. Ils apprennent le vocabulaire et les constructions syntaxiques qui leur permettent de s'exprimer dans diverses situations de la vie de tous les jours et à interagir plus efficacement avec les gens avec qui ils transigent.

#### **ÉCOUTE**

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture d'articles de journaux ou de magazines aux élèves;
- de la lecture de courts récits ou d'extraits de romans aux élèves;
- de textes sonores tels que chansons, poèmes et documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

Au cours de ces situations d'écoute, les élèves développeront, entre autres, leur habileté à prendre des notes, à tenir compte du point de vue de l'auteur, à inférer l'intention de l'auteur et à utiliser leurs connaissances des divers types de discours (explicatif, analytique et argumentatif).

#### **INTERACTION**

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves pourront s'exprimer spontanément.

En situation d'apprentissage, en plus du travail de groupe, les élèves échangeront leur point de vue sur des projets, des expériences, ou des événements portant :

- en dixième année, sur l'actualité ou sur le monde des arts, des sports et des loisirs;
- en onzième année, sur le monde du travail;
- en douzième année, sur des problématiques sociales, sur leurs aspirations ou sur leur vision du monde.

L'accent sera mis sur :

- l'emploi d'expressions et de mots appropriés pour décrire les projets, les événements et les expériences;

- l'emploi d'expressions et de mots appropriés pour intervenir dans une discussion tout en respectant les interlocuteurs, pour arriver à une entente (négociation) et pour présenter ou remercier un participant ou un conférencier;
- différentes techniques pour mener à bien une discussion;
- l'évaluation de l'efficacité de leurs interventions.

### **EXPOSÉ**

Les situations proposées pour les présentations orales devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire. Les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières.

Les présentations doivent être bien structurées. L'enseignant doit offrir aux élèves la possibilité de s'exercer seuls ou devant un pair afin de leur permettre de jeter un premier regard sur leur présentation et d'apporter les changements nécessaires. L'accent devrait être mis :

- en dixième année, sur les moyens à prendre pour présenter leur sujet et pour conclure leur présentation, sur les besoins d'information du public et sur le respect des mécanismes de la langue prévus à ce niveau scolaire;
- en onzième année, sur les conditions entourant la préparation de leur présentation et sur la façon de traiter d'un sujet en fonction des particularités du public cible;
- en douzième année, sur le registre de langue approprié à la situation, et sur la gestion efficace des moyens prévus pour répondre à leurs besoins de communication.

### **Lecture**

En lecture, au secondaire deuxième cycle, les élèves développent leur habileté à lire en abordant des textes plus longs et plus complexes. Ils accroissent leur capacité à analyser les caractéristiques des textes afin de mieux comprendre leur organisation interne. Ces connaissances leur permettent de comprendre qu'il y a des structures et des types de textes qui varient selon l'intention de communication.

En situation d'apprentissage, les enseignants présentent une variété de textes permettant aux élèves d'évaluer la clarté du message, la qualité de l'information et de réagir de façon critique aux valeurs véhiculées dans ces textes courants (textes de type explicatif, descriptif, analytique ou argumentatif). Dans le domaine littéraire, les élèves prêtent une attention spéciale aux éléments de stylistique, aux techniques de narration et aux valeurs véhiculées dans ces textes.

### **Écriture**

En écriture, les élèves apprennent à rédiger des textes de plus en plus complexes et variés de manière à répondre plus efficacement à leurs besoins de communication. Ils poursuivent le développement de leur habileté à organiser et à formuler leurs idées clairement tout en respec-

tant les règles qui régissent l'organisation interne des textes ainsi que celles de l'orthographe grammaticale. Ils apprennent également à réviser leurs textes en utilisant diverses sources de référence.

Les élèves apprennent à rédiger des textes de type explicatif/descriptif (10<sup>e</sup>), analytique (11<sup>e</sup>) et argumentatif (12<sup>e</sup>). Ils apprennent également à rédiger des lettres de demande d'emploi (10<sup>e</sup>), un curriculum vitae (11<sup>e</sup>) et des notes de service (12<sup>e</sup>).

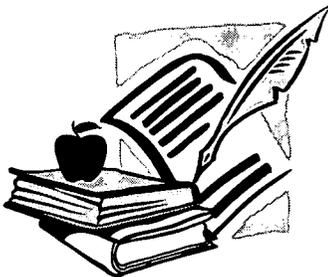
Au secondaire deuxième cycle, ces situations visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- l'élaboration d'un plan à partir des procédés appropriés au type de texte;
- la consultation de sources fiables pour assurer la qualité de leur texte;
- la modification de certaines composantes du texte pour le rendre plus précis ou pour l'enrichir;
- la vérification de l'efficacité des procédés utilisés;
- la vérification de la reprise de l'information par les pronoms;
- le respect des mécanismes de la langue prévus à chaque niveau;
- l'évaluation de leur capacité à gérer certains éléments de la tâche.

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. Les élèves apprennent à vérifier le contenu de leur texte et à l'adapter à leur public. Ils apprennent également à vérifier la structure du texte et de la phrase, et à appliquer les règles de grammaire connues, de façon systématique ou à l'aide de matériel de référence.

En plus du développement langagier, ces situations d'apprentissage visent également à développer chez les élèves l'habileté à analyser leurs réactions face à diverses situations et à se situer face à ces réactions.

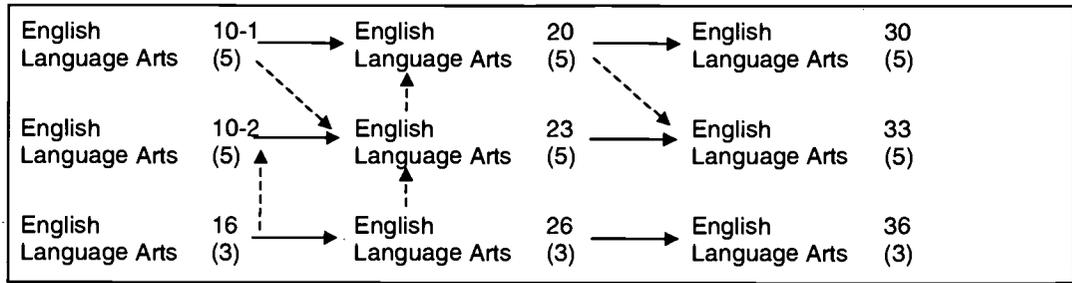
## English Language Arts



Grâce aux cours d'English language arts, les élèves peuvent démontrer qu'ils utilisent leurs compétences langagières avec de plus en plus de confiance, et qu'ils comprennent et apprécient la littérature anglaise. Pour y parvenir, ils étudient cette langue sous cinq aspects, soit la lecture, la composition, l'élocution, l'écoute et la visualisation. Ces habiletés et ces notions sont de plus en plus perfectionnées à chaque année scolaire, bien que les cours suivis soient de plus en plus complexes. À chaque année scolaire, les élèves doivent être en mesure de faire preuve d'une compréhension encore plus poussée.

Au secondaire deuxième cycle, il existe trois séquences de cours d'English language arts. Chacune de ces séquences a été conçue pour répondre aux besoins, aux intérêts, aux attitudes et aux plans d'avenir des élèves. Lorsque les élèves choisissent leur programme d'English language arts, ils doivent analyser tous ces aspects avec soin. Les élèves peuvent, au besoin, passer d'une séquence de cours à l'autre.

Cependant, l'orientation et les attentes de chaque cours sont différents, ce dont ils doivent absolument tenir compte.



Dans tous les programmes, le perfectionnement et l'épanouissement des élèves se constatent en fonction de leur aptitude accrue à :

- comprendre et apprécier la littérature anglaise en :
  - ayant l'occasion d'étudier diverses œuvres littéraires, ainsi que divers écrivains et niveaux de langue
  - apprenant à la lumière des expériences des autres
  - reconnaissant le lien qui existe entre la littérature et la vie;
- communiquer des idées et des sentiments par le biais de :
  - réponses écrites, comme des essais, des journaux intimes et d'autres genres
  - discussions orales et exposés
  - présentations visuelles;
- raffiner et orienter leurs habiletés de pensée critique en :
  - considérant l'objectif et les techniques utilisées par les auteurs, les artistes ou les producteurs
  - réfléchissant au sujet du matériel étudié, en discutant de ce matériel et en exprimant leurs réactions vis-à-vis de ce matériel
  - comprenant mieux les gens et la société grâce aux expériences d'autrui.

Il est essentiel que les élèves soient placés dans la séquence de cours qui leur convient le mieux. Pour que l'apprentissage soit à son meilleur, les objectifs identifiés pour chaque séquence de cours, de même que les besoins des élèves, doivent être très bien compris par les élèves et les parents.

### Nouveau programme d'anglais

Le programme d'études d'anglais au secondaire deuxième cycle vient d'être révisé. L'implantation de ce nouveau programme s'échelonne sur les trois prochaines années. Le tableau suivant indique le calendrier d'implantation.

	10 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année
Implantation provinciale	Septembre 2001	Septembre 2002	Septembre 2003

### English Language Arts 10-1, 10-2

Le programme d'anglais repose sur cinq résultats d'apprentissage généraux qui énoncent, en termes généraux, ce qu'on s'attend que les élèves pourront démontrer avec de plus en plus de confiance et de compétence de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Les cinq résultats d'apprentissage généraux suivants sont identiques pour les deux séquences de la 10<sup>e</sup> année.

Les élèves seront en mesure d'écouter, de parler, de lire, d'écrire, de visionner et de se faire une image mentale dans les buts suivants :



explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences;



comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique;



gérer les idées et l'information;



accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication;



respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux.

Les deux séquences de cours :

- ont des normes élevées afin de satisfaire aux exigences du diplôme;
- exigent que les élèves passent un examen en vue du diplôme en 12<sup>e</sup> année;
- abordent les six arts langagiers : écouter, parler, lire, écrire, visionner et se faire une image mentale;
- encouragent la collaboration, l'esprit d'équipe, l'autoévaluation et la métacognition;
- mettent l'accent sur la communication efficace et exacte selon une variété de formats et de buts;
- renferment un contenu canadien;
- permettent l'atteinte de certains des résultats d'apprentissage en technologies de l'information et de la communication;
- préparent les élèves au monde du travail;
- mettent en relief l'importance du contexte, y inclus le but, l'auditoire et la situation, tant dans les textes lus ou entendus que dans ceux créés par les élèves;
- reflètent une définition de « texte » qui englobe les formats suivants : oral, imprimé, visuel et multimédia.

Toutefois, on retrouve des différences entre ces deux séquences de cours surtout en ce qui a trait aux résultats d'apprentissage généraux 2 et 4. Les exigences minimales identifiées pour l'étude et la rédaction de textes sont différentes. En effet, ces deux séquences de cours reflètent la diversité des besoins, intérêts et aspirations chez les élèves. Ainsi, par rapport aux besoins, les élèves inscrits dans la séquence 10-2 doivent acquérir six stratégies supplémentaires en lecture. D'autre part, les élèves dans la séquence 10-1 doivent développer une compréhension de textes plus complexes.

Quant à la gamme des intérêts et des aspirations, chacune des deux séquences en tient compte selon le degré d'importance accordé à l'étude et à la création de textes. Les élèves de la séquence 10-1 sont

*tenus* d'étudier l'essai; les élèves de la séquence 10-2 ne sont qu'*encouragés* de la faire. De même, les élèves de la séquence 10-2 sont *tenus* d'étudier la littérature non romanesque tandis que les élèves de la séquence 10-1 n'y sont qu'*encouragés*.

La séquence 10-1, 20-1 et 30-1 exige une étude plus approfondie des textes et l'utilisation de l'analyse textuelle. La séquence 10-2, 20-2 et 30-2 permet l'étude de textes à différents niveaux de compréhension pour tenir compte de la plus grande diversité d'aspirations et de besoins chez les élèves inscrits à l'un de ces trois cours. Les élèves qui songent à un emploi qui nécessite la création, la production, l'étude ou l'enseignement de textes plus complexes devraient être inscrits dans la séquence 10-1, 20-1 et 30-1.

**English Language Arts  
20–30  
(5 crédits par cours)**

Ce programme exigeant est destiné aux élèves possédant d'excellentes habiletés en lecture et en communication, d'une part, et qui s'intéressent à la littérature, d'autre part. La plupart des universités ainsi que certains autres programmes postsecondaires exigent de leurs étudiants qu'ils aient réussi le cours English Language Arts 30.

Les élèves devraient être en mesure :

- de montrer un intérêt marqué pour la littérature anglaise, en recourant à des stratégies efficaces d'appréciation, de compréhension et de réaction critique;
- d'écrire avec impact, en employant diverses techniques et divers styles, en fonction du but et de l'auditoire;
- de s'exprimer clairement et efficacement au sein d'un groupe et devant un auditoire;
- d'évaluer les communications visuelles, les utiliser et les comprendre;
- d'écouter dans le but de découvrir le thème, les idées et les détails, puis d'être conscients de l'objet de la communication.

Pour atteindre les objectifs de chaque cours, diverses méthodes et ressources sont utilisées. Le contenu peut être enseigné au moyen de genres littéraires, comme les romans, les nouvelles, les essais, la poésie et les drames, qu'ils appartiennent à l'époque de Shakespeare ou à l'époque contemporaine. Le contenu peut également être enseigné à l'aide de thèmes, comme les relations humaines, les stéréotypes, l'héroïsme, la guerre et la paix, thèmes qu'on retrouve dans les divers genres littéraires. Les ressources sont choisies à partir d'une liste autorisée, sous réserve de leur disponibilité.

**Pour réussir le cours d'English Language Arts 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**English Language Arts  
23–33  
(5 crédits par cours)**

Grâce à ce programme, les élèves peuvent développer leur confiance, tout en améliorant leurs compétences langagières, ce qui leur permettra de bien réussir à l'école, dans leur carrière et dans leur vie. Les élèves qui réussissent ce programme peuvent avoir accès à la plupart des programmes menant à un certificat ou un diplôme, programmes offerts par des collèges et des instituts de technologie.

**English Language Arts  
16–26–36  
(3 crédits par cours)**

**Programme  
d'intégration et  
de formation  
professionnelle**

Les élèves devraient être en mesure :

- de constater que l'étude de la littérature leur permet d'atteindre divers objectifs, dont le fait de lire pour en retirer de l'information, pour comprendre et apprécier un texte, et pour se divertir;
- d'écrire clairement, d'une manière qui convient aux circonstances et à leur année scolaire, en recourant à des stratégies de préparation à la rédaction, de recherche, d'organisation et de révision;
- de communiquer efficacement au sein d'un groupe et devant un auditoire;
- de comprendre et d'évaluer le message et les messages qui composent une communication visuelle;
- d'écouter activement afin d'évaluer le message transmis verbalement, de comprendre le ton utilisé, le but et la validité de la communication orale.

**Pour réussir le cours d'English Language Arts 33, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

Ce programme est destiné aux élèves qui éprouvent des difficultés dans le programme régulier d'English language arts. Il vise à faire en sorte que les élèves connaissent le succès. Il aide les élèves à obtenir les crédits et les cours nécessaires dans le cadre du Certificat de réussite. Le contenu des cours de ce programme est parallèle au contenu des deux programmes précédents.

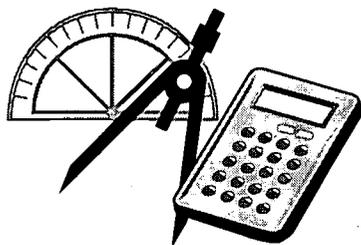
Dans ces cours, les élèves ont la possibilité de mettre en pratique des habiletés de communication fonctionnelles afin de pouvoir s'en servir pendant toute leur vie.

Les élèves devraient être en mesure :

- de lire en vue d'un but spécifique et concret; par ex. : suivre des directives en vue de mener un projet à bien;
- d'écrire afin de communiquer clairement et concrètement; par ex. : un curriculum vitae et une lettre d'accompagnement;
- de s'exprimer clairement et avec confiance; par ex. : pour une entrevue;
- de regarder des communications visuelles en obtenant une compréhension évidente du message; par ex. : reconnaître les idées principales d'un film;
- d'écouter de manière active; par ex. : bien participer dans le cadre d'une discussion.

Grâce à ce cours, les élèves devraient pouvoir transposer les habiletés, les notions et les attitudes qu'ils acquièrent en English language arts à d'autres matières.

# Mathématiques



Les principaux objectifs de l'enseignement des mathématiques visent à préparer les élèves à :

- communiquer des idées mathématiques et raisonner du point de vue mathématique;
- utiliser des estimations et le calcul mental, selon le contexte;
- raisonner et justifier leur raisonnement;
- choisir et utiliser les technologies appropriées pour résoudre des problèmes;
- relier les idées mathématiques à d'autres concepts de mathématiques, aux expériences quotidiennes et à d'autres matières;
- comprendre et apprécier les mathématiques, en ce sens qu'elles font partie intégrante de la vie.

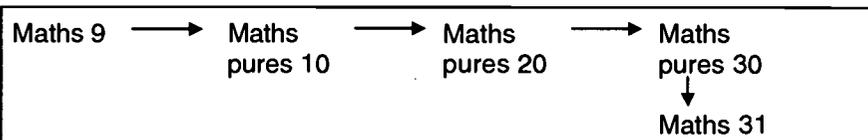
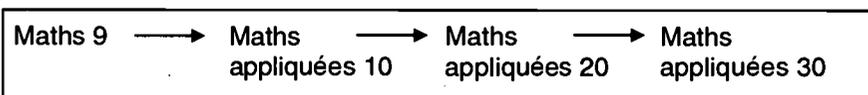
Les élèves du secondaire deuxième cycle ont le choix entre plusieurs séquences de cours de mathématiques, en fonction du mode d'apprentissage qu'ils préfèrent et de leurs objectifs de carrière. Dans les cours de mathématiques appliquées, l'accent est mis sur l'application des mathématiques et sur la résolution des problèmes à l'aide de méthodes numériques et géométriques. Dans les cours de mathématiques pures, la théorie mathématique et la résolution des problèmes à l'aide de l'algèbre et des graphiques sont mises en évidence.

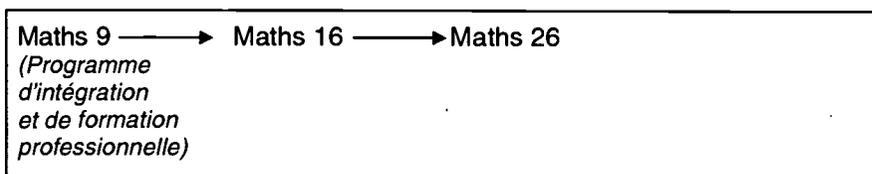
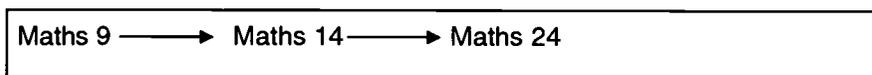
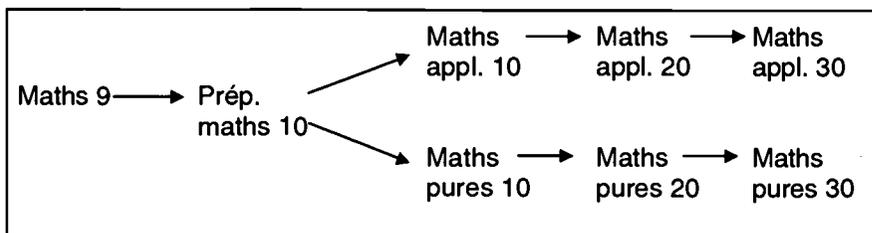
Par ailleurs, la séquence Mathématiques 14-24 est destinée aux élèves qui veulent atteindre l'exigence minimale en mathématiques en vue de l'obtention du diplôme. Le cours de Préparation aux mathématiques 10 vise les élèves qui n'ont pas réussi leurs cours de mathématiques en 9<sup>e</sup> année mais qui planifient suivre les cours de mathématiques appliquées ou pures.

Le programme de Mathématiques 16-26 fait partie du Programme d'intégration et de formation professionnelle menant au Certificat de réussite.

## Les programmes de mathématiques offerts au secondaire deuxième cycle

Tout élève qui s'inscrit en 10<sup>e</sup> année doit tenir compte des facteurs suivants dans le choix de cours de mathématiques : sa note finale en 9<sup>e</sup> année, ses intérêts, ses aspirations de carrière et les possibilités d'études postsecondaires. Les séquences suivantes sont offertes aux élèves après leur 9<sup>e</sup> année.



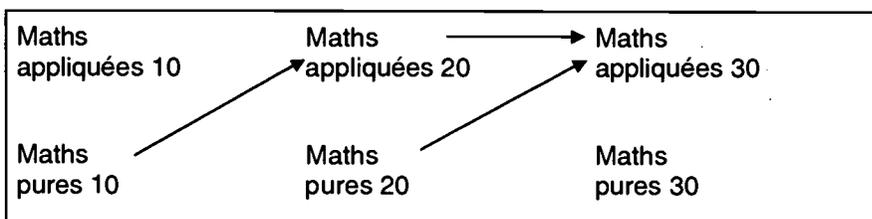


Chaque établissement d'enseignement postsecondaire établit les conditions d'admission qui peuvent changer à tout moment. Le site Internet du Ministère <http://www.alis.gov.ab.ca> renferme divers renseignements en anglais sur les établissements postsecondaires.

**Les élèves qui songent à poursuivre des études postsecondaires devraient demander des conseils lors du choix de leurs cours de mathématiques.**

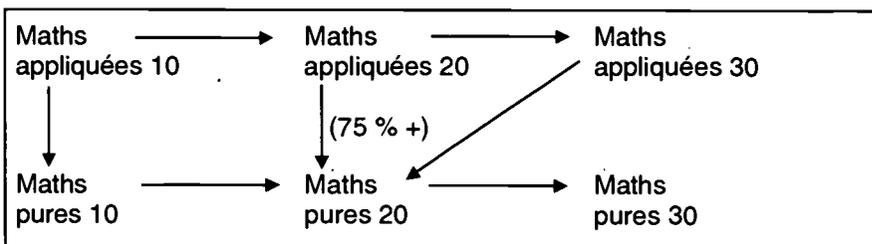
### Mathématiques pures vers Mathématiques appliquées

Les élèves qui réussissent un cours de mathématiques pures peuvent passer à la séquence de mathématiques appliquées du prochain niveau. Par exemple, les élèves qui réussissent le cours de Mathématiques pures 10 peuvent s'inscrire en Mathématiques appliquées 20.



### Mathématiques appliquées vers Mathématiques pures

On recommande aux élèves ayant réussi un cours de mathématiques appliquées et qui veulent transférer à la voie pure de s'inscrire au cours de mathématiques pures du même niveau. Ainsi, les élèves qui réussissent le cours de Mathématiques appliquées 20 avec une note de 75 % ou plus peuvent s'inscrire en Mathématiques pures 20.



**Mathématiques  
appliquées 10–20–30  
et  
Mathématiques  
pures 10–20–30  
(5 crédits par cours)**

Ces cours reposent sur deux séquences de programmes parallèles, soit l'un en mathématiques pures et l'autre en mathématiques appliquées. Certains objectifs sont communs aux deux séquences. Les deux séquences se distinguent principalement dans leur façon d'aborder les problèmes mathématiques, tout en permettant aux élèves d'acquérir la capacité essentielle d'utiliser les mathématiques pour trouver des solutions à des problèmes pratiques.

Les cours de Mathématiques appliquées 10-20-30 privilégient l'application des mathématiques et les stratégies numériques et géométriques de résolution de problèmes.

Les cours de Mathématiques pures 10-20-30 accentuent davantage la mathématique théorique rigoureuse et les stratégies algébriques et graphiques de résolution de problèmes.

Le cours de Mathématiques pures 10 est offert dans les écoles francophones depuis septembre 1999. Quant au cours de Mathématiques appliquées 10, son entrée en vigueur officielle dans les écoles francophones a eu lieu en septembre 2000.

**Les cours de niveau 10**

Tant en Mathématiques appliquées 10 qu'en Mathématiques pures 10, les élèves étudient :

- les tableurs pour produire et analyser les données numériques et les régularités;
- les segments de droites et les graphiques à lignes droites;
- les échelles, les triangles et les enquêtes statistiques.

En Mathématiques appliquées 10, les élèves étudient :

- les tableaux de données et les tendances;
- les mesures impériales et les mesures métriques.

En Mathématiques pures 10, les élèves étudient :

- les opérations sur les exposants, les expressions polynomiales et rationnelles;
- les nombres irrationnels et les régularités numériques (suites et séries).

**Les cours de niveau 20**

Les élèves des cours Mathématiques appliquées 20 et Mathématiques pures 20 étudient :

- les mathématiques financières et les mathématiques de consommation;
- les fonctions quadratiques;
- la géométrie du cercle.

Les élèves du cours Mathématiques appliquées 20 étudient :

- la conception et la disposition;
- la présentation des données et l'inférence;
- les inégalités et la programmation linéaire.

Les élèves du cours Mathématiques pures 20 étudient :

- les solutions aux équations non linéaires et les systèmes linéaires;
- les opérations par rapport aux fonctions, y compris les fonctions polynomiales;
- le raisonnement mathématique et la preuve.

### **Les cours de niveau 30**

Les élèves inscrits en Mathématiques appliquées 30 et en Mathématiques pures 30 étudient :

- les statistiques de la courbe normale.

Les élèves inscrits en Mathématiques appliquées 30 étudient :

- les vecteurs et les matrices;
- les modèles sinusoidaux;
- l'analyse financière;
- la conception des procédés et l'analyse des coûts.

Les élèves inscrits en Mathématiques pures 30 étudient :

- les transformations algébriques;
- les permutations, les combinaisons et la probabilité;
- les fonctions circulaires;
- les fonctions exponentielles et logarithmiques;
- les sections coniques.

**Les élèves inscrits en Mathématiques appliquées 30 ou en Mathématiques pures 30 sont tenus de passer un examen provincial écrit en vue du diplôme. Pour l'année scolaire 2001-2002, l'examen provincial en Mathématiques appliquées 30 compte pour 20 pour cent de la note finale.**

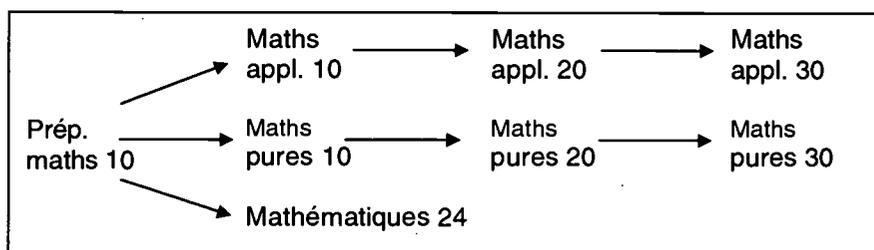
### **Préparation aux mathématiques 10 (1, 2, 3, 4 ou 5 crédits)**

Le cours suivant est conçu pour les élèves qui n'ont pas réussi le cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année. En effet, le cours de Préparation aux mathématiques 10 mène aux séquences de mathématiques appliquées et pures. On peut l'offrir pour une valeur de 1, 2, 3, 4 ou 5 crédits. Le contenu est établi en fonction des résultats d'apprentissage généraux du cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année, et laisse une certaine souplesse pour que les résultats d'apprentissage en mathématiques des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années soient également étudiés, en fonction des besoins des élèves.

Les élèves du cours de Préparation aux mathématiques 10 étudient :

- l'algèbre;
- les proportions, les ratios et les pourcentages;
- les fractions;
- la résolution de problèmes;
- le nombre;
- l'usage de la technologie.

Les élèves qui ont réussi Préparation aux mathématiques 10 peuvent s'inscrire ensuite dans l'un des trois cours suivants : Mathématiques appliquées 10, Mathématiques pures 10 ou Mathématiques 24.



### Mathématiques 31 (5 crédits)

Le cours de Mathématiques 31 est destiné aux élèves avancés qui songent à s'inscrire à un programme postsecondaire qui recommande ou exige ce cours comme critère d'admission. Le cours de Mathématiques 30 est un préalable ou doit être suivi en même temps que Mathématiques 31.

Le cours de Mathématiques 31 comprend les composantes obligatoires suivantes :

- la préparation au calcul différentiel et intégral et les limites;
- les dérivées et les règles de dérivation;
- les applications des dérivées;
- les intégrales, les théorèmes d'intégrales et les applications d'intégrales.

Par ailleurs, au moins une des composantes suivantes, au choix, doit faire partie du programme de Mathématiques 31 :

- calcul différentiel et intégral de fonctions exponentielles et logarithmiques;
- les méthodes numériques;
- les volumes de révolution;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux sciences physiques et au génie;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux sciences biologiques;
- les applications du calcul différentiel et intégral aux affaires et à l'économie;
- les théorèmes du calcul différentiel et intégral;
- les autres méthodes d'intégration.

### Mathématiques 33 (5 crédits par cours – donné dans quelques écoles)

Le cours de Mathématiques 33 est conçu pour les élèves qui veulent fréquenter un collège communautaire ou un institut de technologie, une école de métiers ou faire leur entrée sur le marché du travail.

En Mathématiques 33, les élèves étudient :

- les radicaux et les puissances;
- les rentes, les prêts hypothécaires et les prêts;
- les statistiques;
- la trigonométrie;
- les polynômes et les expressions rationnelles;
- les fonctions et les relations;
- les fonctions et les équations quadratiques.

**Pour réussir le cours de Mathématiques 33, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**Mathématiques 14–24  
(5 crédits par cours)**

Cette séquence de cours est destinée aux élèves dont les besoins, les intérêts et les aptitudes se limitent à la compréhension des mathématiques de base. L'accent est mis sur l'acquisition des aptitudes pratiques à la vie quotidienne. Les élèves ont également l'occasion d'améliorer leurs habiletés en mathématiques.

Pour ces deux cours, les résultats d'apprentissage sont organisés comme suit :

- la résolution de problèmes;
- la numération;
- la géométrie;
- les mesures.

***Mathématiques 14***

En Mathématiques 14, les élèves étudient également :

- les rapports et les proportions;
- les statistiques et la probabilité;
- l'algèbre et la représentation graphique.

***Mathématiques 24***

En Mathématiques 24, les élèves appliquent les mathématiques aux contextes suivants :

- le travail;
- les opérations bancaires;
- le transport;
- le logement;
- le budget personnel.

**Mathématiques 16–26  
(3 crédits par cours)**

**Programme  
d'intégration et  
de formation  
professionnelle**

La composante des mathématiques du Programme d'intégration et de formation professionnelle aide les élèves à acquérir des concepts, des habiletés et des attitudes qui sont essentiels en mathématiques, soit à la maison, à l'école, dans la communauté et au travail.

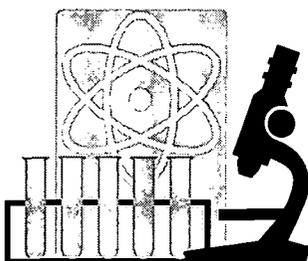
Les domaines suivants se retrouvent dans les deux cours (le niveau 26 étant le prolongement du niveau 16) :

- la résolution de problèmes;
- l'utilisation de la technologie;
- le calcul;
- les ensembles de nombres et les opérations;
- les rapports, les proportions et les pourcentages;
- la géométrie et les mesures;
- l'interprétation et l'affichage des données;
- l'algèbre.

En Mathématiques 26, les élèves étudient également ce qui suit :

- les puissances et les racines carrées;
- le système de coordonnées;
- la probabilité de base.

# Sciences

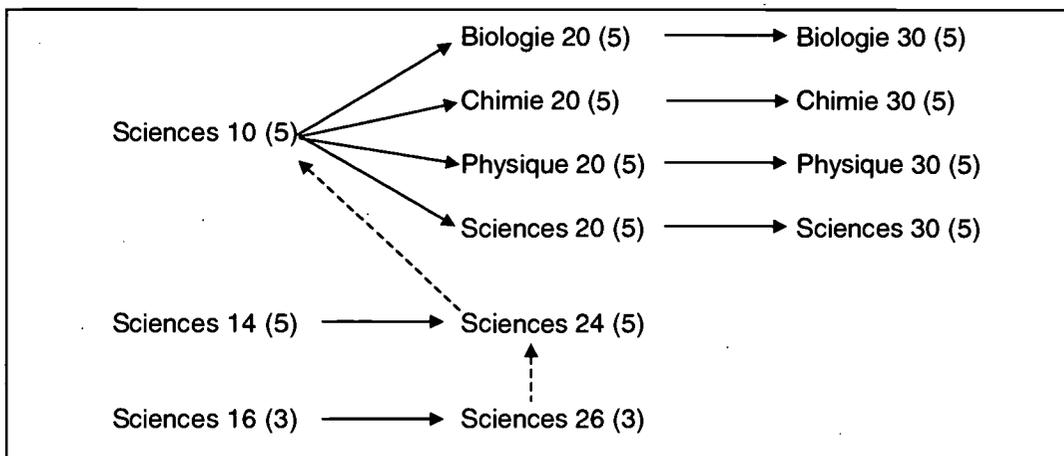


Le programme de sciences au secondaire deuxième cycle aide les élèves à acquérir les connaissances scientifiques nécessaires pour devenir des membres efficaces de la société. Les attitudes, les connaissances scientifiques, les habiletés en mathématiques et en laboratoire, les habiletés de pensée critique ainsi que les liens avec les sciences, les technologies et la société figurent au nombre des composantes de ce programme. Les élèves devraient être en mesure d'apprendre dans le cadre de l'enquête scientifique au fur et à mesure qu'ils font l'acquisition d'habiletés en résolution de problèmes et qu'ils utilisent la technologie de façon efficace.

Pour que les élèves puissent constater l'aspect pratique des sciences, tant dans la vie qu'en classe, les occasions d'apprentissage se veulent significatives. Ainsi, les élèves sont plus susceptibles de s'intéresser aux sciences pendant toute leur vie.

De nombreux cours composent le programme. Les élèves disposent de choix divers, selon leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs objectifs. Les cours préalables sont indiqués ci-dessous.

- Sciences 14-24      Sciences générales
- Sciences 16-26      Sciences du Programme d'intégration et de formation professionnelle
  
- Sciences 10          Intégration des sciences en milieu scolaire
- Sciences 20-30      Intégration des sciences en milieu scolaire
  
- Biologie 20-30      Spécialisation d'une science en milieu scolaire
- Chimie 20-30        Spécialisation d'une science en milieu scolaire
- Physique 20-30      Spécialisation d'une science en milieu scolaire



Au secondaire deuxième cycle, tous les cours de sciences sont axés sur quatre principaux résultats d'apprentissage généraux, soit :

- les attitudes : enthousiasme et intérêt pour les sciences;
- les connaissances scientifiques : compréhension des concepts fondamentaux des sciences;
- les habiletés : l'enquête scientifique et l'utilisation appropriée de la technologie;

- les rapports Sciences/Technologie/Société (STS): comprendre les processus par lesquels les connaissances scientifiques se développent, résoudre des problèmes et faire des choix.

### **Sciences 10 (5 crédits)**

Ce cours donne aux élèves une vue d'ensemble de la chimie, de la physique, de la biologie et des sciences de la Terre. Il les sensibilise également aux liens qui existent entre eux. **Le cours de Sciences 10 est le cours préalable à tous les cours de sciences en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.**

Voici les quatre modules étudiés :

- l'énergie solaire;
- l'énergie et la matière dans les systèmes vivants;
- l'énergie et la matière dans les transformations chimiques;
- l'énergie et les transformations.

### **Biologie 20–30 (5 crédits par cours)**

Ce programme explore les interactions qui existent entre les êtres vivants et leur environnement. En Biologie 20, l'échange d'énergie et de matière constitue le thème sous-jacent, tandis qu'en Biologie 30, l'accent est mis sur l'adaptation et le changement.

#### *Biologie 20*

Voici les quatre modules étudiés :

- la biosphère;
- l'échange de matière et d'énergie dans les écosystèmes;
- le flux d'énergie et la matière cellulaire;
- l'échange de matière et d'énergie par l'organisme humain.

#### *Biologie 30*

Voici les quatre modules étudiés :

- les systèmes réglant les transformations dans les organismes humains;
- la reproduction et le développement;
- les cellules, les chromosomes et l'ADN;
- le changement dans les populations et les communautés.

**Pour réussir le cours de Biologie 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

### **Chimie 20–30 (5 crédits par cours)**

Dans le cadre de ce programme, les élèves étudient la matière et ses changements. Grâce aux cours de Chimie 20-30, ils ont l'occasion d'explorer et de comprendre le monde naturel et de prendre conscience de l'influence profonde de la chimie dans leur vie.

#### *Chimie 20*

Voici les quatre modules étudiés :

- la matière sous forme de solutions, d'acides, de bases et de gaz;
- les rapports quantitatifs dans les transformations chimiques;
- la liaison chimique dans la matière;
- la diversité de la matière : introduction à la chimie organique.

#### *Chimie 30*

Voici les trois modules étudiés :

- les transformations thermochimiques;
- les transformations électrochimiques;

- l'équilibre, les acides et les bases dans les transformations chimiques.

**Pour réussir le cours de Chimie 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**Physique 20–30  
(5 crédits par cours)**

Dans ce programme, les élèves étudient la matière et l'énergie, ainsi que les interactions qui existent entre elles. Les cours de Physique 20-30 aident les élèves à comprendre les principes de physique qui sont à la base même des événements naturels auxquels ils font face, et à comprendre également la technologie qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne.

*Physique 20*

Voici les quatre modules étudiés :

- la cinématique et la dynamique;
- le mouvement circulaire et la gravitation;
- les ondes mécaniques;
- la lumière.

*Physique 30*

Voici les quatre modules étudiés :

- les lois de la conservation;
- les forces et les champs électriques;
- les forces et les champs magnétiques;
- la nature de la matière.

**Pour réussir le cours de Physique 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**Sciences 20–30  
(5 crédits par cours)**

Le programme de Sciences 20-30 est destiné aux élèves qui s'intéressent aux sciences, mais qui ne sont pas obligés de suivre des cours spécialisés en vue d'études postsecondaires.

*Sciences 20*

Voici les quatre modules étudiés :

- la Terre en transformation perpétuelle;
- les transformations dans les systèmes vivants;
- les transformations chimiques;
- les transformations du mouvement.

*Sciences 30*

Voici les quatre modules étudiés :

- les systèmes vivants répondent à leur environnement;
- la chimie dans l'environnement;
- l'énergie électromagnétique;
- l'énergie et l'environnement.

**Pour réussir le cours de Sciences 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**Sciences 14–24  
(5 crédits par cours)**

Ce programme de sciences permet aux élèves qui connaissent un succès restreint en sciences de respecter les exigences en crédits du diplôme d'études secondaires. Ce programme composé de deux cours aide les élèves à comprendre les principes scientifiques à la base même

des événements naturels auxquels ils font face et les technologies qu'ils utilisent dans leur vie quotidienne.

*Sciences 14*

Voici les quatre modules étudiés :

- les systèmes du corps humain;
- les sciences domestiques;
- la découverte de l'environnement;
- la compréhension de la technologie.

*Sciences 24*

Voici les quatre modules étudiés :

- la lutte contre les maladies;
- la consommation d'énergie;
- les matières que nous utilisons;
- la sûreté des transports.

Chaque cours présente des sujets facultatifs qui ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les écoles.

**Sciences 16–26  
(3 crédits par cours)**

**Programme  
d'intégration et  
de formation  
professionnelle**

Ce programme d'aspect pratique répond aux exigences en sciences du Programme d'intégration et de formation professionnelle. Il permet aux élèves d'acquérir des aptitudes professionnelles de niveau débutant et de comprendre la nécessité d'apprendre pendant toute leur vie. Dans chacun des quatre thèmes, les élèves vivent des expériences pratiques.

*Sciences 16*

Voici les quatre modules étudiés :

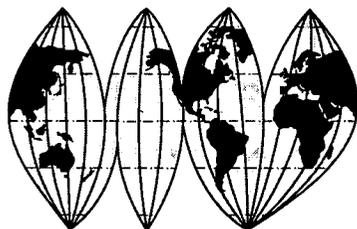
- les systèmes du corps humain;
- la chimie des produits de consommation;
- l'usage des systèmes et des technologies;
- l'environnement et les ressources.

*Sciences 26*

Voici les quatre modules étudiés :

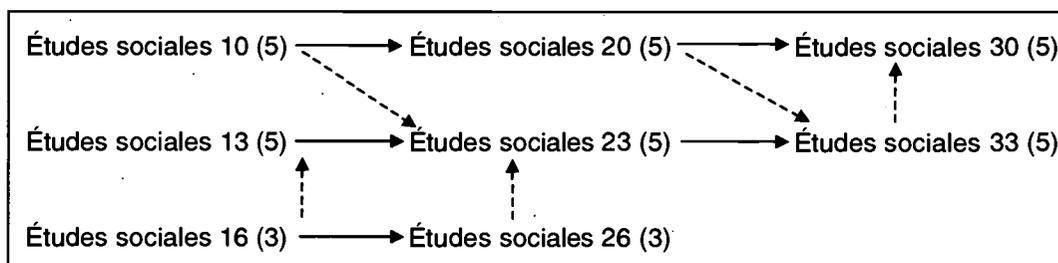
- l'hygiène personnelle et le mode de vie;
- les matières que nous utilisons;
- la technologie et le transport;
- l'énergie et l'environnement.

# Études sociales



L'objectif ultime des études sociales est de former des citoyens responsables. Le citoyen responsable est bien informé, se fixe des buts et fait des choix judicieux. Le développement de la pensée critique est essentiel pour atteindre ce but. Dans ce programme, l'accent est mis sur le processus d'enquête, la communication, la participation et les habiletés technologiques qui favorisent la pensée critique.

Pour en arriver là, les élèves doivent comprendre l'histoire, la géographie, l'économie, d'autres sciences sociales ainsi que les sciences humaines et ce, sur la scène canadienne et mondiale. Les actualités ajoutent une dimension importante à la pertinence et à l'intérêt de la matière, en plus d'aider à développer des habiletés d'apprentissage pendant toute la vie.



**Remarque :** Les cours Études sociales 30 et Études sociales 33 peuvent être suivis pendant un même semestre. Dans un tel cas, il incombe à l'élève de prendre les mesures nécessaires pour passer les deux examens en vue du diplôme.

Le programme des études sociales a trois séquences.

Deux séquences de cours ont été mises au point pour les élèves ayant une vaste gamme d'aptitudes, de besoins, d'intérêts et d'aspirations. Il s'agit des séquences Études sociales 10-20-30 et Études sociales 13-23-33. Pour ces deux séquences, le contenu, les habiletés et les attitudes sont semblables. Cependant, dans le cas des Études sociales 10-20-30, les attentes sont plus exigeantes, surtout en ce qui a trait à l'approfondissement du développement des concepts, au degré de pensée critique et créative, et à l'acquisition des habiletés de réalisation d'enquêtes. Aussi, la nature des ressources approuvées pour les élèves varie pour chacune de ces séquences.

Pour sa part, la séquence Études sociales 16-26 a été conçue pour le Programme d'intégration et de formation professionnelle. Elle répond aux besoins des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et qui apprennent mieux au moyen d'expériences concrètes.

## Études sociales 10-20-30 (5 crédits par cours)

### Études sociales 10 : Le Canada dans le monde contemporain

Ce cours met l'accent sur l'étude et l'appréciation du Canada, ainsi que sur les forces et les événements qui ont influencé le développement du pays. Il illustre également comment le citoyen responsable doit comprendre la structure et la fonction du gouvernement. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- le développement du Canada;
- l'identité nationale;
- la structure et la fonction du gouvernement;
- la participation responsable.
- la souveraineté;
- le régionalisme;
- la citoyenneté;

**Études sociales 20 :**  
**La croissance de**  
**la perspective mondiale**

Dans ce cours, les élèves examinent comment le monde moderne a été influencé par les grandes idées et les grandes forces du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils apprennent comment la croissance et le développement économiques ont engendré l'intensification de l'interdépendance mondiale. Ce cours illustre pour quelles raisons un citoyen responsable doit être au courant des effets que l'histoire et la croissance économique ont sur l'interaction des pays. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- le nationalisme;
- l'impérialisme;
- la diversité;
- l'interdépendance;
- la qualité de la vie;
- l'industrialisation;
- les rivalités et les conflits internationaux;
- la disparité;
- le développement économique;
- les autres possibilités d'avenir.

**Études sociales 30 :**  
**Le monde contemporain**

Dans ce cours, les élèves ont l'occasion de mieux comprendre les systèmes politiques et économiques mondiaux, le rôle que jouent les personnes et les groupes au sein de ces systèmes, et la manière dont ces systèmes ont atteint un équilibre entre le bien de la collectivité et l'intérêt des individus. À la fin de ce programme, les élèves devraient être en mesure de comprendre les conséquences et les choix de rechange qui existent en matière d'interactions mondiales au XX<sup>e</sup> siècle depuis la Première Guerre mondiale. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- les interactions mondiales au XX<sup>e</sup> siècle;
- les motifs, les conséquences et les choix de rechange;
- les systèmes politiques et économiques.

**Pour réussir le cours d'Études sociales 30, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**Études sociales**  
**13–23–33**  
**(5 crédits par cours)**

**Études sociales 13 :**  
**Le Canada dans**  
**le monde contemporain**

Dans ce cours, les élèves examinent certaines des forces et certains des facteurs qui ont façonné le Canada et lui ont permis de développer son identité unique. Les élèves parviennent également à comprendre les droits et les responsabilités du citoyen. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- l'identité;
- la souveraineté;
- la citoyenneté;
- les droits et les responsabilités;
- la participation à la politique et à la société.

**Études sociales 23 :**  
**La croissance de**  
**la perspective mondiale**

Dans ce cours, les élèves ont l'occasion de comprendre les incidences des nouvelles idées et des changements passés et présents sur la société. Les élèves reconnaissent l'interdépendance du monde. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- le nationalisme;
- l'égalité;
- l'interdépendance;
- la disparité;
- les autres possibilités d'avenir.
- l'industrialisation;
- la qualité de vie;
- la diversité;
- le développement économique;

**Études sociales 33 :**  
**Le monde contemporain**

Dans ce cours, les élèves ont l'occasion de mieux comprendre les importants systèmes et idées politiques et économiques afin de pouvoir jouer un rôle à titre de citoyens efficaces et responsables.

À la fin de ce programme, les élèves devraient être en mesure de comprendre et d'apprécier comment les pays ont essayé de protéger et de promouvoir leurs intérêts nationaux; comment les individus et les groupes contribuent aux interactions mondiales et en subissent les influences; et comment ces interactions ont des conséquences sur leur vie et sur la collectivité mondiale. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- les systèmes politiques et économiques;
- les interactions mondiales au XX<sup>e</sup> siècle.

**Pour réussir le cours d'Études sociales 33, les élèves doivent passer un examen provincial en vue du diplôme.**

**Études sociales 16–26**  
**(3 crédits par cours)**

**Programme**  
**d'intégration et**  
**de formation**  
**professionnelle**

**Études sociales 16**

Dans le cadre de ce cours, les élèves se familiarisent avec les droits et les responsabilités en matière de participation au sein du processus politique canadien et de la société canadienne. Ils apprennent aussi à faire le lien entre les droits, les responsabilités et les lois, et le monde du travail. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

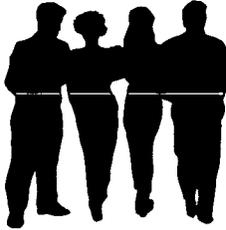
- la prise de décisions;
- la résolution des conflits;
- le gouvernement canadien;
- la citoyenneté de participation;
- l'emploi;
- l'économie personnelle;
- le pouvoir et l'influence;
- les droits et les responsabilités;
- la tolérance vis-à-vis des préjugés et de la discrimination.

**Études sociales 26**

Dans ce cours, les élèves apprennent à comprendre leurs identités personnelles, régionales et canadiennes, et à savoir comment elles sont interreliées. Ils abordent également l'influence de la communauté mondiale sur le Canada et sur les Canadiens individuellement, ainsi que sur les tendances qui pourraient exercer une influence sur les choix de carrière individuels. Cela comprend l'examen de ce qui suit :

- la communauté canadienne;
- l'identité canadienne;
- le développement de l'histoire;
- la participation sur le plan mondial;
- les facteurs qui influencent les occasions d'emploi;
- la diversité canadienne;
- l'interaction culturelle;
- la sécurité canadienne;
- les occasions d'emploi;
- les partenariats avec la communauté.

## Carrière et vie



### Carrière et vie 20 (3 crédits)

Tous les élèves du secondaire deuxième cycle sont obligés de suivre le cours Carrière et vie 20. Ce cours aide les élèves à organiser et à façonner leur vie sur le plan professionnel, financier et social.

Six thèmes composent ce cours obligatoire :

- se prendre en main;
- le bien-être;
- les relations;
- les carrières et le monde du travail;
- la vie autonome;
- la sexualité humaine. ★

★ *Les parents ont le droit de faire en sorte que leurs enfants ne suivent pas ce thème. Pour ce faire, il leur suffit de communiquer avec leur école.*

Les écoles peuvent ajouter des crédits (pour un total de 4 ou 5 crédits) au programme obligatoire en intégrant un ou deux des modules suivants :

- la gestion des crises;
- l'entrepreneuriat;
- les choix relatifs à la consommation et aux investissements;
- les ponts entre les cultures.

## Éducation physique

Le programme d'éducation physique préconise une vie active, et met l'accent sur les activités physiques qui sont valorisées et intégrées à la vie quotidienne.

Le but du programme d'éducation physique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour mener une vie saine et active.

Le programme d'éducation physique repose sur quatre domaines de résultats d'apprentissage généraux, domaines qui sont reliés et interdépendants :

- Activités;
- Bienfaits pour la santé;
- Coopération;
- Dynamisme soutenu.

Chaque résultat peut être atteint au moyen de diverses activités physiques. Les élèves doivent avoir des occasions de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, les types de

gymnastique, des activités individuelles et des activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.



### **Activités**

**À la fin de la 10<sup>e</sup> année, les élèves devraient :**

- ❖ acquérir des habiletés physiques et *langagières* grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : danse, jeux, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

### **Habiletés fondamentales**

- mettre en pratique et perfectionner les habiletés locomotrices en tenant compte des facteurs d'effort, d'espace et de relations, en vue d'exécuter et de créer une variété d'activités;
- mettre en pratique et perfectionner les habiletés non locomotrices en tenant compte des facteurs d'effort, d'espace et de relations, en vue d'exécuter et de créer une variété d'activités;
- mettre en pratique et perfectionner des habiletés de manipulation en tenant compte des facteurs d'effort, d'espace et de relations, en vue d'exécuter et de créer une variété d'activités.

### **Application des habiletés fondamentales**

- adapter et améliorer leurs habiletés sportives dans divers milieux; ex. : camping, canotage, habiletés reliées à la survie;
- mettre en pratique les principes de la danse pour améliorer leur performance;
- chorégraphier des danses et les exécuter, pour soi et pour les autres; ex. : jazz, danse sociale et de fantaisie;
- adapter et améliorer des habiletés sportives lors de divers jeux;
- choisir, planifier et créer des jeux qui font appel à des stratégies et des tactiques simples et plus complexes;
- mettre en pratique, de façon intégrée et avec aisance, les habiletés fondamentales dans des expériences de gymnastique : seuls, avec un partenaire ou en groupe; ex. : la gymnastique éducative, rythmique et artistique;
- adapter et améliorer des habiletés sportives dans diverses activités individuelles; ex. : l'entraînement en résistance, la danse aérobique.



## Bienfaits pour la santé

*À la fin de la 10<sup>e</sup> année, les élèves devraient :*

- ❖ comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et les exprimer en français

### Condition physique fonctionnelle

- concevoir, analyser et modifier des régimes alimentaires qui ont une influence positive sur la performance dans le cadre de diverses activités physiques;
- montrer, surveiller, analyser et réfléchir sur des façons d'atteindre un niveau fonctionnel de conditionnement physique;
- planifier, évaluer et maintenir leur condition physique, en recourant aux principes de l'entraînement : la fréquence, l'intensité, la durée.

### Image corporelle

- reconnaître et analyser l'influence des médias et des pairs sur l'image corporelle;
- discuter des effets des substances destinées à améliorer la performance sur les types morphologiques et sur l'image corporelle dans le cadre de diverses activités physiques.

### Bien-être

- expliquer les bienfaits découlant de la pratique de l'activité physique;
- comprendre les conséquences et les risques associés à un mode de vie sédentaire;
- choisir et exécuter les activités physiques appropriées pour gérer son propre stress et pour parvenir à un état de relaxation.



## Coopération

*À la fin de la 10<sup>e</sup> année, les élèves devraient :*

- ❖ interagir positivement avec les autres, en français.

### Communication

- communiquer leurs pensées et sentiments de manière appropriée et respectueuse dans le cadre de leur participation à des activités physiques;
- discuter des problèmes associés aux modèles de vie active.

### Esprit sportif

- respecter les règles de l'étiquette et manifester un esprit sportif.

### Leadership

- décrire, mettre en pratique, observer et évaluer les habiletés de chef et de membre d'une équipe lors d'exercices physiques.

### Travail d'équipe

- élaborer et mettre en œuvre des pratiques qui contribuent au travail d'équipe;
- identifier et manifester des comportements qui démontrent le respect de soi et des autres.



### Dynamisme soutenu

À la fin de la 10<sup>e</sup> année, les élèves devraient :

- ❖ assumer la responsabilité de mener une vie active *et de s'affirmer comme francophones.*

### Effort

- montrer leur engagement à des habitudes de vie active, en participant à des activités physiques, en classe et ailleurs;
- concevoir un plan personnel qui est motivant et qui favorise une participation soutenue à des activités physiques.

### Sécurité

- choisir et mettre en pratique des règles, des routines et des marches à suivre sécuritaires, pour une variété d'activités;
- analyser, concevoir et évaluer des exercices de réchauffement et de récupération;
- définir et comprendre les principes de sécurité et les habiletés de survie reliés à l'activité physique; ex. : les activités aquatiques; et montrer leur sens des responsabilités dans des actions prises pour faire face aux dangers immédiats et potentiels les affectant eux-mêmes et les autres.

### Établissement d'objectifs/Défi personnel

- analyser des habitudes de vie associées à l'activité physique et établir des objectifs personnels qui posent un défi en vue de maintenir leur participation pour toute la vie.

### Une vie active dans la communauté

- faire des recherches sur la participation à des programmes communautaires, pour tous les groupes d'âge et sur les facteurs qui influencent cette participation;
- faire preuve d'habiletés de prise de décisions qui reflètent des choix portant sur l'activité physique quotidienne, à l'école et dans la communauté.

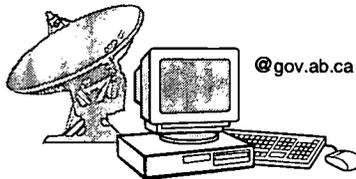
On peut accorder des dispenses du cours d'Éducation physique 10 ou de l'un ou l'autre volet de ce cours, selon les circonstances particulières suivantes : (1) motifs d'ordre médical — on doit présenter une attestation médicale adressée au directeur d'école précisant les activités à éviter; (2) convictions religieuses — les parents doivent remettre une demande par écrit au directeur d'école; (3) l'accès aux installations n'est pas possible. Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la

mesure du possible, remplacer le cours d'éducation physique par d'autres activités conformes aux objectifs de ce cours.

Un élève dispensé des exigences du cours d'Éducation physique 10 doit néanmoins présenter le nombre total de crédits requis pour l'obtention du Diplôme d'études secondaires ou du Certificat de réussite.

## Technologies de l'information et de la communication

<http://www.learning.gov.ab.ca>



Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) présente une perspective globale sur la nature de la technologie, sur la façon d'utiliser et d'appliquer diverses technologies, de même que sur l'impact des TIC sur l'individu et la société. On veut encourager les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année à comprendre les complexités ainsi que les avantages et désavantages des technologies présentes dans notre vie et le monde du travail.

La technologie concerne la façon dont les choses sont faites, c'est-à-dire les processus, outils et techniques qui modifient l'activité humaine. Les TIC se penchent sur les nouvelles façons de communiquer, de faire des recherches, de prendre des décisions, de gérer l'information et de résoudre les problèmes.

**Le programme des TIC n'est pas conçu pour être enseigné à part, mais plutôt pour être intégré progressivement aux matières de base.**

La mise en œuvre de ce programme dans toutes les écoles de l'Alberta s'échelonne sur une période de trois ans, depuis septembre 2000 à juin 2003.

### Résultats d'apprentissage généraux et spécifiques

Les résultats d'apprentissage généraux élaborés pour le programme des TIC sont présentés sous la forme d'énoncés. Ces énoncés identifient ce que les élèves devraient savoir et être capables de faire et d'apprécier à la fin des quatre cycles d'enseignement suivants : 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année et 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année. Le développement des habiletés se fait selon une séquence progressive à tous les niveaux.

Les résultats d'apprentissage spécifiques constituent un prolongement des résultats généraux et énoncent de manière plus détaillée ce que les élèves devraient apprendre. Les résultats d'apprentissage des TIC sont organisés en trois catégories, comme le montrent les tableaux ci-dessous. Chaque catégorie renferme les résultats d'apprentissage généraux.

### Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

C1 Les élèves savent accéder à l'information, l'utilisent et la communiquent au moyen de différentes technologies.

- C2 Les élèves savent rechercher différents points de vue au moyen de la technologie de l'information.
- C3 Les élèves savent évaluer l'information avec un esprit critique à l'aide de différentes technologies.
- C4 Les élèves utilisent des procédés et des outils organisationnels pour gérer la recherche d'information.
- C5 Les élèves utilisent la technologie pour faciliter la collaboration au cours d'une recherche d'information.
- C6 Les élèves utilisent la technologie pour analyser et résoudre des problèmes.
- C7 Les élèves utilisent des techniques de recherche électronique pour construire leurs savoirs et leur donner du sens.

### Fonctions, connaissances et concepts de base

- F1 Les élèves démontrent une bonne compréhension de la nature de la technologie.
- F2 Les élèves comprennent le rôle de la technologie par rapport à eux-mêmes, au travail et à la société.
- F3 Les élèves se montrent capables d'utiliser la technologie en respectant les principes de la morale et de l'éthique.
- F4 Les élèves sont en voie de devenir des consommateurs éclairés des mass-média et de l'information électronique.
- F5 Les élèves mettent en pratique les principes d'ergonomie et de sécurité quand ils utilisent la technologie.
- F6 Les élèves démontrent une compréhension fondamentale des habiletés opérationnelles que requièrent différentes technologies.

### Procédés de productivité

- P1 Les élèves savent composer, réviser et formater un texte.
- P2 Les élèves savent organiser et manipuler des données.
- P3 Les élèves savent communiquer à l'aide des multimédias.
- P4 Les élèves savent combiner différentes applications.
- P5 Les élèves savent naviguer et créer des ressources contenant des hyperliens.
- P6 Les élèves savent utiliser la technologie de la communication pour interagir avec autrui.

## Exemples de résultats d'apprentissage spécifiques

À la fin de la 12<sup>e</sup> année, les élèves devraient être en mesure :

- d'évaluer l'autorité (personne, institution, organisme reconnus dans leur domaine), la fiabilité et la validité de l'information obtenue par des moyens électroniques;
- d'évaluer les points forts et les points faibles des simulations informatisées par rapport aux problèmes concrets;
- de choisir et utiliser ses compétences multimédias, de façon autonome, pour réaliser des présentations dans différentes matières.

Le programme des TIC, ainsi que les documents d'appui, se trouvent sur le site Web d'Alberta Learning : <http://www.learning.gov.ab.ca/French>. Cliquez sur *Programmes scolaires*.

## COURS FACULTATIFS

### Études professionnelles et technologiques



Dans le cadre des études professionnelles et technologiques (ÉPT), les élèves font des expériences d'apprentissage pratiques et sur le tas en vue de leur préparation professionnelle générale et de l'utilisation de la technologie appliquée. Ils ont également l'occasion d'utiliser la technologie et de la mettre en application de manière efficace pour résoudre des problèmes et réaliser des produits utiles dans le contexte d'une carrière.

Les élèves qui suivent des cours d'études professionnelles et technologiques devraient :

- acquérir des habiletés qu'ils pourront mettre en pratique quotidiennement, maintenant et à l'avenir;
- parfaire leurs habiletés de planification professionnelle;
- acquérir des habiletés se rapportant aux technologies;
- améliorer leurs habiletés relatives à l'employabilité;
- appliquer les connaissances acquises dans d'autres matières et les approfondir.

Les aptitudes d'employabilité sont intégrées aux ÉPT. Il s'agit des compétences de base qui aident les élèves à développer leurs habiletés en gestion et leurs habiletés sociales. Les aptitudes d'employabilité permettent également aux élèves de transposer leurs connaissances et leurs habiletés techniques au travail. Les habiletés en gestion personnelle se voient par le fait même améliorées, car les élèves assument une responsabilité de plus en plus grande pour leur apprentissage. Ils conçoivent des solutions innovatrices vis-à-vis des problèmes et des défis, puis ils gèrent leurs ressources de manière efficace, y compris leur temps. En outre, ils améliorent leurs aptitudes sociales grâce à des expériences d'apprentissage qui les amènent à collaborer avec les autres, à faire preuve d'esprit d'équipe et de leadership, et à maintenir des normes élevées en matière de sécurité et de responsabilité.

Le programme des ÉPT est divisé en domaines et en cours (se reporter au tableau qui suit). Un domaine est composé d'un groupe de cours d'un crédit qui englobent une vaste gamme de possibilités de carrières et de

professions relevant d'une même catégorie. À partir des 22 domaines, les écoles offrent les cours d'un crédit qui conviennent le mieux à leurs élèves et à la communauté.

Chaque cours définit les connaissances et les aptitudes que devraient posséder les élèves après 25 heures de cours. Au secondaire deuxième cycle, un crédit est attribué pour chaque cours réussi. Les cours sont donnés à trois niveaux différents, soit introduction, intermédiaire et avancé. Au fur et à mesure que les élèves passent d'un niveau à l'autre, ils doivent faire preuve d'un degré de compétence accru pour le cours en question.

Au secondaire deuxième cycle, les élèves peuvent continuer de développer les connaissances acquises au secondaire premier cycle. Ils acquièrent des habiletés relatives à une carrière spécifique qui facilitera leur transition dans leur vie adulte, sur le plan de la famille, de la communauté, du milieu de travail ou d'études plus approfondies.

### Domaines – Études professionnelles et technologiques

Domaine	Nombre de cours	Domaine	Nombre de cours
Adaptation au travail	34	Gestion des finances	14
Agriculture	33	Gestion et marketing	20
Alimentation	37	Logistique	12
Design	31	Mécanique	53
Droit	13	Mode	29
Électrotechnologies	37	Santé communautaire	31
Énergie et mines	26	Soins esthétiques	58
Entreprise et innovation	8	Technologie des communications	33
Fabrication	41	Technologies de la construction	46
Faune	17	Tourisme	24
Foresterie	21	Traitement de l'information	48

Dans chaque école, le programme d'études professionnelles et technologiques qui est offert varie selon les préférences des élèves, des parents et de la communauté ainsi que selon la disponibilité du personnel et des installations. Les parents devraient visiter l'école que fréquente leur enfant pour déterminer quels cours des ÉPT y sont donnés.

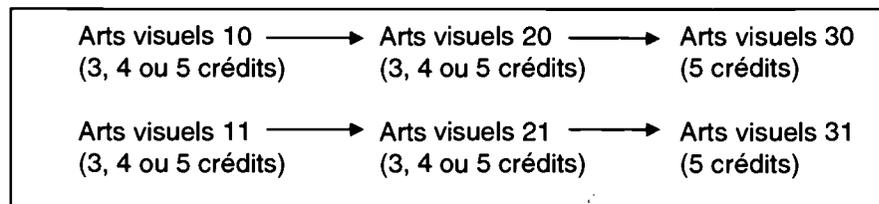
## Beaux-arts



Le programme des beaux-arts comprend les arts visuels, l'art dramatique et la musique. Il favorise l'expression personnelle et l'approfondit grâce à des activités artistiques. Dans le cadre de ce programme, les élèves apprennent à apprécier, comprendre, créer, faire des critiques et par-dessus tout, aimer les produits qui sont le fruit de leurs efforts. Non seulement les élèves recourent-ils à leur intelligence, mais également à leur voix, à leurs mains et à leur corps.

Les arts visuels, l'art dramatique et la musique rehaussent les expériences tirées des cours obligatoires du secondaire deuxième cycle et forment des personnes bien équilibrées. Le contenu et les activités de chacune de ces composantes dépendent des ressources qui existent à chaque école.

## Arts visuels



### *Arts visuels 10–20–30*

Dans cette série de cours d'arts visuels généraux, divers médias sont explorés dans une atmosphère de studio. Les élèves ont l'occasion de se familiariser avec l'expression visuelle et de jeter les assises nécessaires à l'acquisition d'habiletés artistiques.

Ce programme renferme trois idées générales sur le plan de l'apprentissage visuel :

- le dessin : la façon dont l'information visuelle est vue et présentée; le développement des habiletés sur le plan technique et critique;
- la composition : la façon dont les images sont conçues; la création de sens visuellement;
- les rencontres : la façon dont les images visuelles évoquent des réactions et interprétations; permet l'exploration des arts visuels par le biais de l'histoire et des traditions.

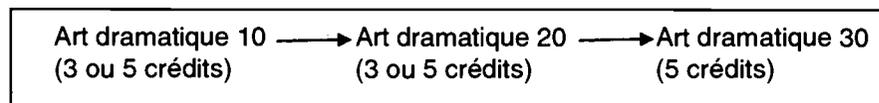
### *Arts visuels 11–21–31*

Cette série de cours se donne surtout dans une atmosphère autre que celle de type studio. Les élèves ont l'occasion d'étudier le rôle que joue l'art dans nos vies, la façon dont nous le créons et dont nous y réagissons. Ce cours ne porte pas sur la créativité, mais plutôt sur les façons et les raisons pour lesquelles l'art est devenu un aspect si important de notre monde. Les élèves jouent tantôt le rôle de critique, tantôt le rôle d'historien de l'art.

Ce programme renferme trois idées générales sur le plan de l'apprentissage de l'art visuel :

- la fonction : la façon dont les images sont utilisées pour exprimer et refléter les valeurs, les croyances et les enjeux de la société;
- la création : les réalisations des artistes et les méthodes employées dans l'histoire et les cultures différentes;
- l'appréciation : la façon dont les qualités visuelles des œuvres d'art sont vues et la manière dont on y réagit.

## Art dramatique



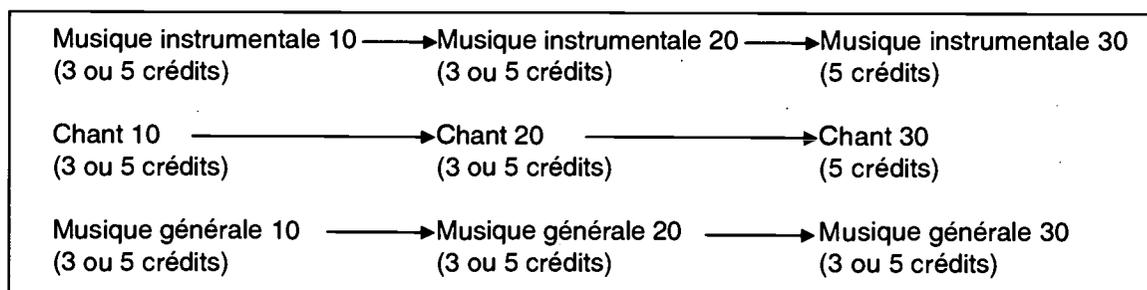
### Art dramatique 10-20-30

Les cours d'Art dramatique 10-20-30 comprennent huit disciplines, chacune ayant ses propres objectifs et exigences. Grâce aux cours d'art dramatique, les élèves ont droit à une introduction poussée à l'art dramatique, ce qui leur permet d'acquérir des habiletés d'ordre technique et d'exécution. Comme pour tous les programmes de beaux-arts, l'art dramatique favorise l'expression personnelle. Cependant, il va plus loin, car il enseigne également aux élèves les habiletés nécessaires pour travailler avec autrui dans un milieu créatif. Le tableau suivant indique les disciplines obligatoires pour chaque cours.

Disciplines	Art dramatique 10	Art dramatique 20	Art dramatique 30
Mouvement	oui		
Élocution	oui	oui	oui
Improvisation	oui	oui	oui
Jeu ou interprétation		oui	oui
Étude du théâtre	oui*	oui*	oui
Décors de théâtre	oui	oui	oui
Dramaturgie		oui	
Direction artistique			oui

\*seulement lorsque ce cours vaut 5 crédits

### Musique



### Musique instrumentale 10-20-30 et Chant 10-20-30

Grâce aux cours de Musique instrumentale 10-20-30 et Chant 10-20-30, les élèves acquièrent des habiletés en musique en jouant des instruments, en chantant, en écoutant, en lisant et en composant de la musique.

Ces programmes renferment trois idées générales sur le plan de l'apprentissage :

- l'exécution : la façon dont les habiletés musicales sont développées; l'acquisition de connaissances et l'éveil à la musique;
- l'écoute : la façon dont la musique est comprise; l'appréciation des musiciens dans l'histoire;
- la composition : la façon dont les compositions sont faites; l'organisation des éléments de la musique.

### *Musique générale 10–20–30*

Les cours de Musique générale 10-20-30 conviennent parfaitement aux élèves qui s'intéressent à la musique, sans mettre l'accent sur l'exécution.

Les élèves doivent se familiariser avec les composantes suivantes :

- la théorie : comment la musique est produite et pourquoi; la compréhension de la théorie, de l'histoire et de la mélodie;
- la musique : exécution musicale menant à l'autoévaluation; familiarisation avec la musique en jouant d'un instrument;
- des éléments au choix : ce qui peut comprendre : la composition, l'histoire de la musique occidentale, la musique et la technologie, le monde de la musique, les carrières en musique, l'appréciation du jazz, la musique populaire.

## **Éducation physique 20–30**

Le but du programme d'éducation physique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année est de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour mener une vie saine et active.

Ces deux cours facultatifs d'éducation physique préconisent une vie active, et mettent l'accent sur les activités physiques qui sont valorisées et intégrées à la vie quotidienne. On offre une grande variété d'activités faisant souvent appel à des installations de la communauté.

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année repose sur quatre domaines de résultats d'apprentissage généraux, domaines qui sont reliés et interdépendants :

- Activités;
- Bienfaits pour la santé;
- Coopération;
- Dynamisme soutenu

Chaque résultat peut être atteint au moyen de diverses activités physiques. Les élèves doivent avoir des occasions de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, les types de gymnastique, des activités individuelles et des activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

Chacun des résultats d'apprentissage généraux de ces deux cours renferme des objectifs plus précis qui mettent l'accent sur l'analyse et l'application des connaissances, habiletés et attitudes acquises dans les cours antérieurs. Les deux cours ont des résultats d'apprentissage qui leur sont propres. Ainsi, les résultats d'apprentissage en Éducation physique 20 sont le préalable pour entreprendre l'atteinte des objectifs d'Éducation physique 30.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.



### **Activités**

**À la fin d'Éducation physique 20-30, les élèves devraient :**

- ❖ acquérir des habiletés physiques et langagières grâce à une variété d'activités mettant l'accent sur le mouvement et qui sont appropriées à leur développement : danse, jeux, gymnastique, activités individuelles et activités réalisées dans un milieu différent (ex. : activités aquatiques et de plein air).

Les résultats d'apprentissage spécifiques visent les deux domaines suivants :

- Habiletés fondamentales;
- Application des habiletés fondamentales.



### **Bienfaits pour la santé**

**À la fin d'Éducation physique 20-30, les élèves devraient :**

- ❖ comprendre les bienfaits de l'activité physique pour la santé, les ressentir, les apprécier et les exprimer en français.

Les résultats d'apprentissage spécifiques visent les trois domaines suivants :

- Condition physique fonctionnelle;
- Image corporelle;
- Bien-être.



### **Coopération**

**À la fin d'Éducation physique 20-30, les élèves devraient :**

- ❖ interagir positivement avec les autres, en français.

Les résultats d'apprentissage spécifiques visent les quatre domaines suivants :

- Communication;
- Esprit sportif;
- Leadership;
- Travail d'équipe.



## Dynamisme soutenu

À la fin d'Éducation physique 20-30, les élèves devraient :

- ❖ assumer la responsabilité de mener une vie active et de s'affirmer comme francophones.

Les résultats d'apprentissage spécifiques visent les quatre domaines suivants :

- Effort;
- Sécurité;
- Établissement d'objectifs/Défi personnel;
- Une vie active dans la communauté.

## Langues secondes

Les élèves de l'Alberta peuvent faire l'apprentissage de certaines langues ce qui leur permet d'étendre la gamme de leurs compétences langagières et de relever les défis que présente le monde international du travail et des voyages. Grâce à ces cours, les élèves font l'acquisition d'habiletés linguistiques dans des situations reliées à la vraie vie.

Les élèves qui suivent des cours de langue seconde pourront continuer d'employer leurs compétences linguistiques lorsqu'ils seront sur le marché du travail, aux études ou en voyage. Au secondaire deuxième cycle, le classement dans les cours de langue seconde dépend des compétences linguistiques de chacun. Les élèves ont droit à 5 crédits pour 125 heures de cours.

*Blackfoot Language and Culture 10–20–30*  
*Cree Language and Culture 10–20–30*  
(5 crédits par cours)

Au secondaire deuxième cycle, ces deux programmes sont dotés d'une séquence de trois cours. Cependant, les élèves peuvent entreprendre leur apprentissage de l'une de ces langues un peu plus tôt. À la fin d'un de ces cours, les élèves savent s'exprimer dans la langue et sont sensibilisés à la culture orale des Autochtones. L'apport des Aînés et d'autres membres de la communauté constitue un aspect important de chacun de ces programmes.

Il existe également des cours élaborés ou approuvés localement. Les écoles peuvent donner des renseignements sur les cours de langue qu'elles offrent.

*French as a Second Language (FSL)*

**French 13–10–20–30–31a–31b–31c**  
La séquence indiquée en caractères gras représente la norme minimale attendue des élèves lorsqu'ils terminent le programme de français langue seconde au secondaire deuxième cycle.

Au secondaire deuxième cycle, le programme de français langue seconde est composé de sept cours. Les cours de French 13 et 10 sont de niveau débutant, tandis que French 20 et 30 sont de niveau intermédiaire et French 31a, 31b et 31c sont de niveau avancé.

Le classement aux cours de français langue seconde dépend des compétences linguistiques que possèdent déjà les élèves. Par exemple, l'élève qui maîtrise déjà le niveau de français débutant avant d'entrer au secondaire deuxième cycle pourrait s'inscrire au cours de French 20 au lieu du cours de French 10. En général, les élèves qui terminent leurs études secondaires devraient avoir atteint le niveau de French 30. Cependant, un programme plus avancé est également offert dans certaines écoles. Ce programme est composé des cours de French 31a, 31b et 31c.

Ces cours se suivent en séquence. Par conséquent, avant de passer à un autre niveau, une évaluation doit démontrer que les élèves possèdent les compétences linguistiques identifiées.

**French 13–10**  
**Niveau débutant**  
**French 20–30**  
**Niveau intermédiaire**  
**(5 crédits par cours)**

Les élèves font et comprennent :

French 13 : de simples phrases parlées et écrites, en recourant à un vocabulaire élémentaire  
French 10 : une plus grande variété de phrases parlées et écrites  
French 20 : une série d'idées interdépendantes sur un sujet qu'ils connaissent bien, dans des situations structurées  
French 30 : des phrases simples et des phrases complexes sur une variété de sujets, dans des situations structurées et non structurées.

**French 31a–31b–31c**  
**Niveau avancé**  
**(5 crédits par cours)**

Les élèves acquièrent des compétences linguistiques poussées en faisant ce qui suit :

French 31a : énoncer les points principaux et les détails à l'appui; comprendre et interpréter les principaux points d'une conversation  
French 31b : générer des idées plus complexes de façon cohérente, en recourant à divers éléments de communication nécessitant des réponses spontanées  
French 31c : entreprendre des conversations plus élaborées et spontanées.

**German 10–20–30–31**  
**(5 crédits par cours)**

Il s'agit d'un programme composé d'une séquence de trois à quatre cours, selon le degré de compétence de l'élève qui entre au secondaire deuxième cycle. Les objectifs du programme consistent à promouvoir l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes nécessaires pour bien se débrouiller en allemand et à sensibiliser les élèves à la culture allemande dans le monde entier.

**Italian 10–20–30**  
**(5 crédits par cours)**

Il s'agit d'un programme composé d'une séquence de trois cours. Les élèves font l'acquisition d'habiletés de base en communication, se sensibilisent à la culture italienne et font preuve de créativité et d'originalité lorsqu'ils utilisent la langue.

***Japanese Language  
and Culture 10–20–30  
(5 crédits par cours)***

Il s'agit d'un programme composé d'une séquence de trois cours. Ils sont subdivisés en cinq étapes, chacune ayant cinq niveaux. Voici les cinq étapes en question : introduction au Japon, le Japon de nos jours, le Japon et le monde, le Japon de demain et un domaine d'étude spécialisé.

À la fin de ce programme, les élèves qui ne sont pas de descendance japonaise doivent être rendus au moins au cinquième niveau de la troisième étape. S'ils parlaient déjà le japonais avant de s'inscrire à ce programme, ils doivent maîtriser tous les niveaux de la cinquième étape.

***Latin 10–20–30  
(5 crédits par cours)***

Il s'agit d'un programme composé d'une séquence de trois cours. L'accent est mis sur l'histoire de la langue. Les élèves font l'acquisition de vocabulaire et d'éléments de grammaire, tout en établissant des liens avec les langues modernes. Ils apprennent également à connaître l'impact du latin sur l'histoire des langues en général.

***Spanish 10–20–30  
(5 crédits par cours)***

Il s'agit d'un programme composé d'une séquence de trois cours. Les élèves font l'acquisition d'habiletés de base en communication, se sensibilisent à la culture espagnole et font preuve de créativité et d'originalité lorsqu'ils utilisent la langue.

***Ukrainian 10–20–30  
(5 crédits par cours)***

Il s'agit d'un programme composé d'une séquence de trois cours. Les élèves qui ont déjà suivi des cours d'ukrainien au secondaire premier cycle doivent s'inscrire à la séquence de cours Ukrainian 10S-20S-30S. À la fin du programme, les élèves sont capables de s'exprimer sur des sujets qu'ils connaissent bien, oralement et par écrit, puis de lire dans le but de retenir l'information. Ils sont aussi en mesure d'apprécier et de comprendre la culture ukrainienne.

## *Foire aux questions*

*Question : Qu'est-ce qu'un crédit?*

Réponse : Un crédit correspond aux résultats d'apprentissage que la plupart des élèves peuvent obtenir en 25 heures d'enseignement. En Alberta, les élèves doivent accumuler 100 crédits pour avoir droit au Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

*Question : Les élèves ont-ils des périodes libres?*

Réponse : Au secondaire deuxième cycle, les élèves peuvent opter pour des périodes d'étude, en fonction des politiques et des lignes directrices de leur école. Il est très possible, pour les élèves du secondaire deuxième cycle, de parvenir à leur diplôme d'études secondaires tout en ayant des périodes libres, surtout en 12<sup>e</sup> année. Cependant, on suggère que les élèves planifient un horaire sans période libre.

*Question : Comment les élèves font-ils pour savoir quels cours choisir en vue de leurs études postsecondaires?*

Réponse : Les élèves qui savent déjà ce qu'ils feront comme études postsecondaires doivent consulter le conseiller d'orientation de leur école et le programme d'études de l'établissement de leur choix afin de bien s'inscrire à tous les cours préalables du secondaire deuxième cycle. Chaque année, ils doivent se procurer de l'information à jour. Les élèves devraient également consulter le site de Alberta Learning Information Service (ALIS) à l'adresse suivante : <http://www.alberta-learning.ab.ca>

*Question : Y a-t-il des précepteurs qui peuvent aider les élèves?*

Réponse : Ce sont les enseignants des élèves qui peuvent leur procurer la meilleure aide possible. Cependant, s'ils ont besoin des services de précepteurs, cette dépense revient généralement aux parents et ce sont ces derniers qui doivent prendre les dispositions nécessaires pour retenir leurs services. Par contre, les écoles peuvent parfois aider les parents en leur fournissant des renseignements à ce propos.

*Question : Est-ce que les élèves doivent suivre tous les cours d'une même séquence; ex. : Art dramatique 10-20-30?*

Réponse : Non, car les élèves peuvent opter pour des cours variés. Les seules restrictions ont trait aux cours préalables à chaque cours.

*Question : Est-ce que l'apprentissage d'une langue seconde fait partie des exigences d'admission à l'université?*

Réponse : Il ne s'agit pas d'une exigence générale des universités albertaines. Toutefois, une langue seconde peut être utilisée comme matière pour avoir accès à plusieurs programmes et pour le calcul des bourses. Les cours de langue seconde peuvent également être intégrés au calcul de la moyenne de l'élève. Par ailleurs, certaines facultés postsecondaires peuvent exiger des cours de langue seconde. Les élèves doivent consulter l'établissement postsecondaire de leur choix pour connaître ses exigences d'admission.

*Question : Que se passe-t-il lorsqu'un élève de 12<sup>e</sup> année n'a pas obtenu tous les crédits nécessaires après son premier semestre?*

Réponse : Cet élève peut alors répondre à toutes les exigences du diplôme, soit en suivant des cours supplémentaires, soit en s'inscrivant à un semestre de plus, soit en suivant des cours d'été, des cours du soir ou des cours à distance. Le personnel de l'école de l'élève pourra le conseiller à ce sujet.

*Question : Est-ce qu'un élève peut s'inscrire de nouveau à une école secondaire deuxième cycle pour terminer son diplôme d'études secondaires ou pour améliorer ses notes après sa 12<sup>e</sup> année?*

Réponse : Tous les élèves âgés de 19 ans ou moins au 1<sup>er</sup> septembre d'une année scolaire ont le droit de fréquenter l'école. Les conseils scolaires peuvent affecter les rattachés à des écoles spécifiques.

*Question : Est-ce que les parents peuvent demander que leur enfant soit inscrit dans la classe d'un enseignant particulier?*

Réponse : La plupart des écoles s'efforcent de répondre aux demandes des gens. Cependant, elles sont parfois assujetties à certaines restrictions en raison du nombre d'inscriptions et des horaires.

*Question : Comment puis-je m'assurer que mon enfant vivra une expérience d'apprentissage enrichissante au secondaire deuxième cycle?*

Réponse : Tant les parents que les enseignants doivent accorder une importance primordiale à l'apprentissage pendant toute la vie. Les communications continues entre les parents, les enseignants et les élèves sont un des gages de réussite.

*Question : Que sont les examens de défi?*

Réponse : Les élèves qui croient avoir déjà acquis les résultats d'apprentissage d'un cours du secondaire deuxième cycle, et qui sont en mesure de prouver leurs acquis, peuvent demander à l'école comment procéder pour recevoir les crédits du cours visé, sans suivre le cours en question. En général, un examen de défi ne concerne qu'un cours d'une même séquence et de niveau supérieur, ou de niveau semblable dans une autre séquence de cours. Cela ne s'applique pas aux cours ayant un examen en vue du diplôme.

*Question : Existe-t-il des dispositions particulières pour les élèves ayant des besoins spéciaux et passant un examen en vue du diplôme?*

Réponse : Oui. La direction des écoles est au courant de ces dispositions.

# Commentaires

## Les programmes au secondaire deuxième cycle

Nous aimerions recevoir vos commentaires sur ce manuel. Êtes-vous :

- parent
- enseignant/enseignante
- directeur/directrice d'école
- directeur général/directrice générale d'un conseil scolaire
- autre (préciser) \_\_\_\_\_

1. J'ai trouvé cette publication :

- extrêmement utile
- utile
- un peu utile
- pas très utile.

2. Quelles améliorations pourrions-nous apporter à ce document pour le rendre plus utile?

---

---

3. Autres commentaires ou suggestions :

---

---

---

*Nous vous remercions de vos commentaires.*

*Veillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :*

**Direction de l'éducation française**  
Alberta Learning  
11160, avenue Jasper  
Edmonton, Alberta, Canada  
T5K 0L2

Télécopieur : (780) 422-1947







**U.S. Department of Education**  
Office of Educational Research and Improvement (OERI)  
National Library of Education (NLE)  
Educational Resources Information Center (ERIC)



## NOTICE

### Reproduction Basis



This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.



This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").

EFF-089 (3/2000)

PS 030331